

Bilan d'activité 2009

---

INSTITUT  
DES MILIEUX  
AQUATIQUES



## SOMMAIRE

|    |  |  |
|----|--|--|
| 3  | 1. Présentation de l'Institut Milieux Aquatiques   |  |
|    | 2. Domaines d'intervention   |  |
| 4  | • L'Agilia   |  |
| 10 | • Accompagnement des pêcheurs aquitains à l'application du « Paquet Hygiène »  |  |
| 12 | • Sensibilisation et accompagnement des armateurs de navires de pêche du quartier maritime de Bayonne dans l'élaboration de leur DUP |  |
| 15 | • L'appui technique au CLPM de Bayonne   |  |
| 17 | • Participation de l'IMA aux travaux des groupes qualité/valorisation de FranceAgrimer   |  |
| 18 | • Programme d'étude d'une substance appelée « Liga »   |  |
| 20 | • Mise en place du suivi halieutique des navires professionnels de moins de 10 mètres en Aquitaine                                   |  |
| 21 | • L'appui technique aux pêcheurs fluviio-estuariens du bassin Gironde Garonne Dordogne   |  |
| 25 | • Le Silure dans l'aval du bassin Garonne Dordogne   |  |
| 26 | • Rencontres Internationales de la Petite Pêche Professionnelles Maritime et Continentale  |  |
| 28 | • Les enquêtes Ifremer   |  |
| 31 | • Programme Selfish  |  |
| 32 | • Suivi de la qualité des eaux de rejet des sites piscicoles (GDS Nive-Nivelle)  |  |
| 32 | • IGP Truite du Pays Basque  |  |
| 33 | • Autres actions piscicoles  |  |
| 35 | • Cartographie des habitats marins   |  |
| 37 | • MESH Atlantique  |  |
| 39 | • Inventaire intertidal et subtidal de la flore et de la faune de la côte basque   |  |
| 39 | • ERMMA  |  |
| 41 | • Atlas thématique de l'environnement marin du Pays Basque et du sud des Landes  |  |
| 42 | • Cartographie des habitats marins dans la baie d'Hendaye/Fontarrabie  |  |
| 43 | • Inventaire piscicole plaine Ansoz  |  |
| 44 | • Réflexion sur les Récifs Artificiels en Gironde  |  |
| 46 | • Inventaire macroalgues dans le cadre de la DCE   |  |
| 47 |  |  |
| 48 | 3. L'Equipe de l'IMA   |  |
| 51 | 4. Publications et rapports IMA  |  |

## Présentation de l'Institut Des Milieux Aquatiques

L'Institut des Milieux Aquatiques, crée en 1992 sous statut associatif, est une structure d'études, de conseils et d'assistance technique dans les secteurs des pêches maritimes, estuariennes, de l'aquaculture et de l'environnement aquatique.

L'Institut des Milieux Aquatiques est présidé par Monsieur François MAITIA, Vice-président du Conseil Régional d'Aquitaine, délégué à la pêche, à la montagne et aux relations transfrontalières.

L'association intervient essentiellement en France avec une équipe composée de personnels scientifiques de haut niveau (universitaires et ingénieurs halieutes).

### **Les principaux donneurs d'ordre de l'Institut sont :**

- Les collectivités locales et territoriales : Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Conseil Général de la Gironde, Conseil Général des Landes, Région Aquitaine, Association du Grand Littoral Atlantique (AGLIA)....,

- Les structures professionnelles de la Pêche et de l'Aquaculture : Comités locaux, régionaux et national des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, Groupement de Défense Sanitaire Aquacole Aquitain et GDS Nive-Nivelle, Association "Truite du Pays Basque", Association Agrée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau Douce de la Gironde (AADPPED), Organisations de Producteurs CAPSUD et ARCA COOP....,

- Les organismes consulaires et les institutions concernés par ces domaines d'intervention : Direction Ports et Aménagement de la CCI Bayonne Pays Basque, Institut ADOUR, DIREN Aquitaine, Agence de l'Eau Adour-Garonne, IFREMER, France Agrimer, AZTI....,

- Les professionnels de la pêche et de l'aquaculture,

- Des entreprises privées, bureaux d'études...

### **Les différents sites de l'Institut des Milieux Aquatiques :**

#### Site Bayonnais (siège) :

Institut des Milieux Aquatiques  
1, rue de Donzac  
(Immeuble de la CCI Bayonne Pays Basque -bureau 204)  
BP 106  
64101 BAYONNE CEDEX

Tél. : 05 59 25 37 75  
Fax : 05 59 46 09 73

Email : [ma.aquitaine@orange.fr](mailto:ma.aquitaine@orange.fr)

Site Internet : <http://www.institutdesmilieuxaquatiques.com>

#### Site Bordelais :

S/co AADPPED de la Gironde - Bureau de la Pêche Professionnelle  
Chambre d'Agriculture de la Gironde  
17, Cours Xavier Arnoz  
33082 BORDEAUX CEDEX  
Tél. : 05 56 01 16 13  
Fax : 05 56 79 64 24

- sole,
- merlu,
- langoustine,
- anchois,
- bar,
- baudroie,
- thon rouge,
- germon,
- maquereaux (espagnol et commun),
- maigre

Les stocks à considérer seront ceux des 10 principales espèces débarquées en termes de valeur dans les criées de la façade AGLIA :

- Une partie fiche explicative par espèce qui détaillera l'état du stock (synthèse réactive des derniers avis émis par le CIEM) ainsi que les dernières valeurs connues concernant les quotas des espèces « phares » du golfe de Gascogne.

sur le stock.

- Une initiation à l'halleutique, qui présentera synthétiquement les concepts halieutiques de base tels que les indicateurs d'abondance d'un stock, les indicateurs d'incidence de la pêche

Deux volets seront donc envisagés :

scientifiques relatives à l'évaluation des ressources halieutiques.

d'opinion des régions de l'AGLIA et présente de façon accessible les principales notions certaines pêcheries, ce document s'adresse à un public large de décideurs et de relais de gestion, de programmes d'amélioration de la sélectivité professionnels, fermeture de commentaires et d'éléments conjoncturels concernant les pêcheries (mise en place de plan données relatives aux TAC et Quotas des espèces concernées. Agrément de sur des indicateurs simples utilisés par les groupes de travail du CIEM, ainsi que sur les (de façon réactualisée chaque année). Aujourd'hui, ce document de synthèse s'appuie donc possible, une opinion sur l'évolution des principaux stocks et quotas du golfe de Gascogne non-spécialistes les clés *a minima* indispensables pour se construire, le plus objectivement Depuis 2009, ce document synthétique s'est enrichi avec comme objectifs de donner aux

de l'Union européenne.

scientifiques du CIEM émis chaque année pour chacun des stocks exploités par les flottilles professionnels de la façade AGLIA, ce document vise la traduction et la synthèse des avis Depuis 2007, et pour répondre aux demandes notamment des collectivités et des

### **Action 1 : Repères halieutiques 2009 : Concepts halieutiques, note de conjoncture et avis CIEM 2009.**

La convention AGLIA – IMA 2009 organise les relations entre l'AGLIA et l'IMA. Plusieurs thèmes validés par le Conseil d'Administration de l'AGLIA, font l'objet de travaux de l'IMA dans le cadre de l'Observatoire des Pêches et des Cultures Marines. Du golfe de Gascogne. Les travaux 2009 ont été réalisés par Pascale FOSSCAVE, Josiane POPOVSKY en collaboration avec Laurent SOULIER. Les rapports d'étude sont consultables sur le site internet de l'AGLIA, [www.aglia.org](http://www.aglia.org).

# NB : Le document 2009 concerne uniquement l'anchois, le thon rouge et le germon, seules espèces ayant fait l'objet d'un avis CIEM cette année.

**REPERES HALIEUTIQUES 2009**  
 Novembre 2009  
 Concepts halieutiques, mode de conservation et usage  
 Anthony, Bédier, Engelhardt, Méthy, Savy, Monroule et Gattion

**SYNTHESE DES AVIS CIEM 2008**  
 OBSERVATOIRE DES PÊCHES ET DES CULTURES MARINES  
 DU BOURG DE BÈZES  
 ANCHOIS, BOURGOT, LANGOUSTINE, MERLU, SOLE  
 DÉCEMBRE 2008  
 G. Bédier

**REPERES HALIEUTIQUES 2009**

Le présent document a été élaboré par l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et les services de l'Etat. Il est destiné à servir de référence aux professionnels de la pêche et de la culture marine.

**REPERES HALIEUTIQUES 2009**

Le présent document a été élaboré par l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et les services de l'Etat. Il est destiné à servir de référence aux professionnels de la pêche et de la culture marine.

**SYNTHESE DES AVIS CIEM 2008**

Le présent document a été élaboré par l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et les services de l'Etat. Il est destiné à servir de référence aux professionnels de la pêche et de la culture marine.

**SYNTHESE DES AVIS CIEM 2008**

Le présent document a été élaboré par l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et les services de l'Etat. Il est destiné à servir de référence aux professionnels de la pêche et de la culture marine.

**REPERES HALIEUTIQUES 2009**

Le présent document a été élaboré par l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et les services de l'Etat. Il est destiné à servir de référence aux professionnels de la pêche et de la culture marine.

**REPERES HALIEUTIQUES 2009**

Le présent document a été élaboré par l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et les services de l'Etat. Il est destiné à servir de référence aux professionnels de la pêche et de la culture marine.

**SYNTHESE DES AVIS CIEM 2008**

Le présent document a été élaboré par l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et les services de l'Etat. Il est destiné à servir de référence aux professionnels de la pêche et de la culture marine.

**SYNTHESE DES AVIS CIEM 2008**

Le présent document a été élaboré par l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et les services de l'Etat. Il est destiné à servir de référence aux professionnels de la pêche et de la culture marine.

## Action 2 : Evaluation des pêches récréatives sur la façade atlantique

Suite aux travaux de terrain réalisés en 2007/2008, dans le cadre de l'enquête nationale sur les activités de pêche de loisir, mise en place par Ifremer pour la DPMA, l'IMA a pu traiter et analyser les données relatives à la façade atlantique. Ces résultats ont été mis en perspective des résultats nationaux dont nous avons rédigé une synthèse.

Dans la continuité de cette action, l'IMA participe à la préparation d'une journée d'échange sur les méthodologies utilisées pour connaître ces activités récréatives, aux côtés de Ifremer, de l'ODDE et de l'AGLIA. Afin de préparer plus efficacement ces journées, l'Institut a réalisé un document faisant une synthèse des méthodologies employées.



Nouvelle maquette



**Définition et points de référence**

Le présent document a été élaboré par l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et les services de l'Etat. Il est destiné à servir de référence aux professionnels de la pêche et de la culture marine.

**Le principe et l'approche de pescoanalyse**

Le principe de pescoanalyse est une méthode d'évaluation des pêches récréatives qui permet de quantifier les efforts de pêche et de les relier à des indicateurs de santé des stocks.

**Diagnostique à l'ère biologique**

Le diagnostique à l'ère biologique est une approche qui prend en compte les aspects biologiques des espèces ciblées, en particulier leur cycle de vie et leur capacité de renouvellement.

**Définition et points de référence**

Le présent document a été élaboré par l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et les services de l'Etat. Il est destiné à servir de référence aux professionnels de la pêche et de la culture marine.



**2. Désignation :** Mettre en œuvre une méthodologie partagée pour identifier dans les zones côtières et du large des espaces marins abritant des habitats/espèces justifiant une protection ou une gestion particulière et proposer de nouvelles AMP en tenant compte des activités socio économiques et en particulier des activités de pêche professionnelle.

**1. Gestion :** Partager et échanger des expériences sur la façon de gérer l'ensemble des activités se déroulant dans les aires marines protégées (AMP), et notamment les activités de pêche professionnelle ;

L'année 2009, est l'année de la préparation d'un nouveau programme INTERREG IIB : MAIA (*Marine protected Area in the Atlantic arc*). Ce programme est piloté par l'Agence de aires marines protégées avec comme partenaires français, l'AGLIA et le CNPMM. Le projet MAIA (sur la façade atlantique et avec les partenaires européens et nationaux) vise deux objectifs généraux :

Suite à une première réunion « brainstorming » organisée par l'AGLIA en avril 2007 à Rennes, la thématique AMP s'est développée aussi bien à l'échelle interrégionale AGLIA que plus localement.

Après la ratification de la Convention sur la Diversité Biologique en 1992 qui prévoit la création d'ici 2012 d'un réseau mondial de zones marines protégées. La publication le 17 juin 2008 de la directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » renforce l'obligation pour les Etats Membres de promouvoir l'utilisation durable des mers et la conservation des écosystèmes marins. Il est notamment précisé qu'une « importante contribution à la réalisation d'un bon état écologique, réside dans l'instauration de zones marines protégées ».

Dans le cadre de l'AGLIA, ces études concernent des travaux de synthèse à l'échelle de la façade AGLIA dans le cadre de l'Observatoire des pêches et des cultures marines mais également normalement des travaux à l'échelle du site pilote côte basque pour le compte du CLPMM de Bayonne.

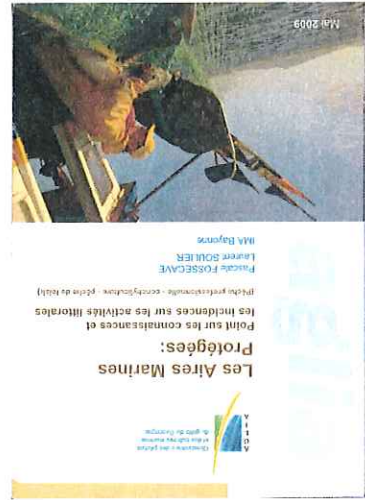
### Action 3 : Participation au programme européen MAIA



Par ailleurs, l'IMA participe également à la réflexion en cours pour apporter davantage d'informations sur la pêche au bar par les pêcheurs de loisir. La méthodologie de terrain a été discutée, les actions devraient débuter au premier trimestre 2010.

Le CLPMEM de Bayonne est partenaire du programme MALA notamment au travers des travaux qui seront engagés sur le site pilote côte basque. Cependant, le CLPMEM

#### ▪ A une échelle plus locale :



Document faisant le point des sites marins sous statut de conservation en France métropolitaine, notamment sur la façade atlantique. Il est composé des informations techniques et cartographiques concernant les AMP présentes sur la façade AGLIA.

activités littorales.

o Les Aires Marine protégées : Point sur les connaissances et les incidences sur les

#### ▪ Dans le cadre AGLIA :

- WP1 : Réalisation d'une synthèse comparative des législations et des catégories d'AMP, ainsi que l'analyse des retours d'expériences des AMP existantes, pour une meilleure compréhension commune des situations nationales ;
- WP2 : Inventaire et évaluation d'indicateurs et stratégies de suivi dans les AMP, avec l'objectif d'aboutir à une proposition de tableau de bord commun ;
- WP3 : Elaboration et/ou mise en œuvre de plans et mesures de gestion, sur plusieurs aires marines protégées pilotes dans chaque pays ;
- WP4 : Développement d'une méthodologie commune permettant d'analyser les données disponibles et proposer de nouveaux sites d'AMP côtiers et au large.

Suite aux échanges et premières réunions engagés dans le courant de l'année 2008, la trame du projet s'articule autour des thèmes de travail suivants (Work Package: WP):

- Portugal : Instituto das Pescas da Investigação e do Mar (IPIMAR), Instituto da Conservação da Natureza e da Biodiversidade (ICNB)
- Espagne : Universidad da Coruña, Xunta de Galicia
- France: Agence des aires marines protégées, Association du Grand Littoral Atlantique (AGLIA), Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPMEM), et les partenaires associés suivants : IFRIMER, LETG, IMA, CRPM Basse Normandie, CRPM Pays de Loire, CRPM Aquitaine, CLPM Bayonne, CLPM du Guilvinec.
- Royaume-Uni: Finding Sanctuary, Joint Nature Conservation Committee, Natural England.

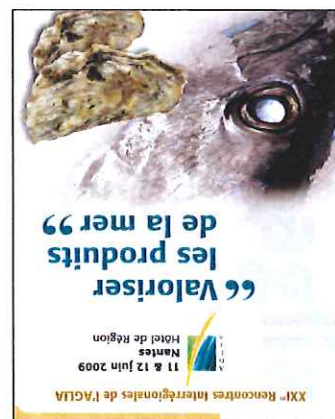
Inté en mars 2008, la construction du projet a impliqué les partenaires de quatre pays :

s'intéresse à l'ensemble des thématiques de travail évoquées dans ce projet, il s'efforcera donc de travailler en relation avec les partenaires concernés et veillera à ce que l'ensemble des informations issues du réseau et du projet MALA soit relayé au niveau local.

L'IMA doit être l'opérateur technique du CLP MEM BA dans ce programme. En 2009, ont été listés et validés les travaux qui devront être engagés. Ces travaux devront trouver une coordination avec ceux de MESH Atlantique, du programme OCA / Côte Basque, de l'axe 4 du FEP et du portage éventuel du DOCOB par le CLP MEM Bayonne.

#### Action 4 : Organisation des Xlles Rencontres Interrégionales de l'AGLIA

Cette action s'effectue hors observatoire et fait l'objet d'une convention particulière.



Chaque année l'AGLIA organise un colloque. En 2009, la thématique choisie pour ces rencontres situées à Nantes, était celle de la valorisation des produits de la mer.

L'IMA a été chargé des relations avec les intervenants afin de les aider à préparer leurs discours (gestion du temps de parole, présentation Powerpoint, résumé pour les actes...). Puis, l'institut a rédigé les actes de ces journées.

Afin d'illustrer les débats du colloque AGLIA un poster de communication a été réalisé. Celui-ci rassemble l'ensemble des signes officiels de qualité ainsi que les marques collectives des cultures marines et développées par les professionnels de la pêche et des cultures marines dans les régions de l'AGLIA. Ce poster a pour seul objectif de mettre en avant les démarches engagées et de présenter largement les produits ainsi valorisés (logos, illustrations...).



#### Action 5 : Participation à la journée débat « La future politique commune des pêches vue par les chercheurs »

Cette action s'effectue hors observatoire et fait l'objet d'une convention particulière.



Suite aux demandes de plusieurs CRPMEM, CLPMEM et Op de la façade atlantique, l'IMA a fourni un certains nombres d'analyses, de requêtes statistiques et de cartographies extraites de la base transmise par Alde GRANDPIERRE - CRTS/DDTM17.

**Action 6 : Travaux statistiques / soutien aux professionnels de la pêche**

Le but de cette journée intitulée « la future politique commune des pêches vue par les chercheurs » est de proposer non pas une prise de position sur les réformes présentées dans le Livre vert, mais plutôt de permettre un débat ouvert sur un certain nombre de concepts, d'idées et de points qui sont au cœur des choix qui vont être faits pour la future politique commune des pêches.



## Accompagnement des pêcheurs aquitains à l'application du "Paquet Hygiène"

### Rappel des actions engagées depuis 2007

En 2007, un programme a été mis en place sous l'égide du CRPMEM Aquitaine pour permettre à tous les armements aquitains de répondre au plus vite aux obligations sanitaires auxquelles leur activité est désormais soumise du fait de l'application de la nouvelle réglementation communautaire en matière d'hygiène communément appelée « Paquet hygiène ».

Ce programme a été confié à l'IIMA en collaboration avec les Organisations de Producteurs (OP) ARCA-COOP d'Arcachon et CAPSUD de Ciboure. François GALLET et Elise DUQUESNE ont été chargés de cette mission.

Initié au début du second semestre 2007, la phase 1 du programme a d'abord conduit à la réalisation d'un état des lieux des caractéristiques techniques des navires et à un recensement des pratiques en usage à bord des navires en matière d'hygiène des Hommes, de traitement et de manipulation des produits de la pêche, d'entretien des navires et des équipements, etc. Cette démarche a été menée jusqu'au début de l'année 2008 sur la base d'enquêtes par entretien auprès des armateurs de plus de 80 navires aquitains.

A l'issue de cet état des lieux et de ces enquêtes, lors de la phase 2 du programme pour la sensibilisation des professionnels à l'application du « Paquet hygiène », 13 fiches de bonnes pratiques de qualité et d'hygiène à bord des navires (7 fiches « technique » et 6 fiches « métier » ont été réalisées et diffusées auprès des armateurs. Parallèlement à la diffusion de ces fiches, des réunions de formation / sensibilisation sur ce thème ont été organisées sur les trois quartiers aquitains (5 sur Arcachon, 2 sur Bordeaux et 4 sur Bayonne) suivies par 110 marins pêcheurs, soit plus de 70 navires dont l'armateur ou au moins un membre d'équipage auront été sensibilisés par ce programme.

Cette sensibilisation des pêcheurs aquitains a été menée au second semestre 2008 par François GALLET et Elise DUQUESNE de l'IIMA et Gaëlle COIFFEC de l'OP ARCA-COOP.

### Accompagnement des pêcheurs aquitains à l'application du « Paquet hygiène »

La sensibilisation des patrons pêcheurs et de leurs équipages aux nouvelles règles d'hygiène et de traçabilité, réalisée lors de la phase 2 du programme, devait conduire un certain nombre de pêcheurs à modifier leurs pratiques de travail et habitudes de vie à bord. Ces modifications peuvent consister par exemple en l'acquisition de matériels (petits matériels, matériels de conditionnement, de sanitation...), en un réaménagement technique du navire (réorganisation de l'espace de travail à bord, changement de revêtement de la cale...), ou à un changement de pratique ou d'organisation du travail.

Les professionnels de la pêche, armateur, patrons et équipages, devaient pouvoir trouver localement un « correspondant » disponible pour envisager avec eux les moyens techniques à mettre en place et/ou à acquérir. De plus, un certain nombre de questions avaient été laissées sans réponse à l'issue des réunions de formation / information. Il était donc nécessaire de prendre un peu de recul et de temps pour faire un retour pertinent et approfondir ce qui devait l'être.

La phase 3 du Programme Paquet Hygiène a donc consisté en un travail d'animation pratique. Des correspondants de l'OP ARCA-COOP et de l'IIMA ont été mis à la disposition des pêcheurs des 3 quartiers maritimes aquitains pour :

- La mise en place d'une « banque » d'informations à la disposition des producteurs réunissant tout le travail qui aura pu être formalisé durant cette phase 3. Cette « banque » prend la forme de classeurs consultables par les professionnels dans les bureaux du CRPMEM Aquitaine et des deux OP ARCA-COOP et CAPSUD.

- L'accompagnement des professionnels dans la construction de leur plan de nettoyage / désinfection ;

Ces formations, auxquelles ont assisté plus d'une quinzaine de membres du personnel des structures évoquées plus haut ont ensuite été suivies d'une réunion de bilan et de préconisation faite en présence des responsables de chacune des structures. Il est à souligner également que cette démarche, suivie par la presque totalité des professionnels techniques des deux criées, et notamment ceux en contact étroit avec les pêcheurs, a permis de faire passer des « messages » de bonnes pratiques pouvant être communiqués aux pêcheurs au débarquement ;

structure régionale qualité basée à Lorient.

- La mise en place d'une démarche collective après des personnels des deux criées aquitaines, des deux OP ARCA-COOP et CAPSUD et en présence de l'IMA pour l'amélioration de la qualification des produits sous crie. Cette démarche a pris la forme de formations théoriques et pratiques « de terrain » sur deux journées par site organisées sous les deux criées avec l'intervention de Normapêche Bretagne,

- La réalisation d'essais de bâches isothermes sur une dizaine de navires des ports de Saint-Jean-de-Luz et d'Arcachon pour l'amélioration des conditions hygiéniques et thermiques de conservation des poissons stockés en caisses sur le pont des navires ne disposant pas de cale réfrigérée (essais concluants devant conduire en 2010 à une commande groupée de bâches par les professionnels intéressés des 3 quartiers aquitains) ;

- Des rencontres avec les Services vétérinaires pour apporter des réponses aux professionnels quant aux règles à respecter selon différentes situations (ex. : stockage à terre privé réfrigéré, utilisation de machine à glace, ...).

Cette démarche, menée par François GALLET et Elise DUQUESNE de l'IMA et Gaëlle COIFFEC de l'OP ARCA-COOP a conduit à l'engagement de nombreuses actions parmi lesquelles :

- répondre aux questions directes des professionnels concernant l'application du Paquet Hygiène, le contenu des formations, les supports diffusés, ...

- proposer aux professionnels un accompagnement plus étroit sur des points particuliers d'application de la réglementation sanitaire, suite à une sollicitation des pêcheurs ou sur proposition des correspondants.

## Sensibilisation et accompagnement des armateurs de navires de pêche du quartier maritime de Bayonne dans l'élaboration de leur Document Unique de Prévention (DUP)

### Contexte de mise en place du programme

L'évaluation et la prévention des risques professionnels font partie des responsabilités de tout chef d'entreprise. L'armateur d'un navire qui emploie des marins, comme tout employeur, est donc tenu d'évaluer les risques en matière de sécurité et de santé au travail et de prendre les dispositions visant à améliorer le niveau de protection de ces marins.

L'évaluation des risques concerne l'ensemble des entreprises d'armement maritime, pêche et commerce ayant un équipage composé d'au moins un salarié embarqué pendant tout ou partie de l'année. Elle se traduit par l'élaboration d'un document, le « **Document unique de prévention** » (DUP), transcrivant le résultat de l'évaluation des risques, et ceci quel que soit le nombre de marins.

Un exemplaire du document unique de prévention, établi et mis à jour, est détenu à bord de chaque navire. Il doit permettre à l'armateur de sensibiliser son équipage aux risques d'un métier et aux particularités de son navire, mais aussi d'instruire des nouveaux membres d'équipage avant qu'ils ne commencent à travailler à bord du navire.

Si l'élaboration du DUP et sa mise à jour incombent à l'armateur qui en est seul responsable, l'employeur est libre de consulter tout organisme ayant des compétences pour l'aider dans la réalisation de ce document.

L'élaboration d'un DUP par navire est recommandée. Toutefois, dans le cas de flottes homogènes de navires de même type, un DUP par « type » peut être envisagé, le document présent à bord devant néanmoins tenir compte des spécificités particulières du navire concerné et être adapté en conséquence.

C'est dans ce cadre que le CLPMEM de Bayonne, avec l'appui de l'IMA, a décidé la mise en place d'une démarche collective par « type » pour sensibiliser et accompagner les armateurs de navires de pêche concernés du quartier maritime de Bayonne dans l'élaboration de leur DUP. Cette démarche a été menée par François GALLET.

### Réalisation

Sur les 177 navires de pêche professionnelle que comptait le quartier maritime de Bayonne au 31 décembre 2008, 110 ont été recensés comme devant disposer d'un DUP, ayant un équipage composé d'au moins un salarié embarqué pendant tout ou partie de l'année. Pour sensibiliser et accompagner ces armateurs concernés dans l'élaboration de leur DUP, la démarche engagée par l'IMA a été menée en deux étapes successives :

**La 1<sup>ère</sup> étape du programme** avait pour objectif la **rédaction de plusieurs DUP « types »** tenant compte des caractéristiques des différentes flotilles concernées. Cinq flotilles « types » ont été ainsi définies d'un commun accord avec le Comité local des pêches de Bayonne et l'Organisation des Producteurs (OP) CAPSUD :

- Les Chalutiers de fond, pélagiques ou mixtes
- Les fileyeurs côtiers, stricts ou polyvalents
- Les fileyeurs hauturiers
- Les ligneurs - palangriers (stricts ou polyvalents)
- Les bolincheurs - canneurs

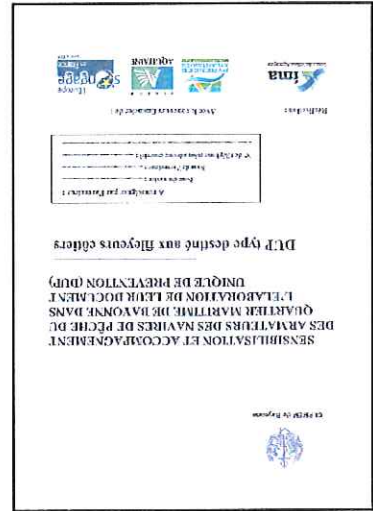
Pour aider à la rédaction de ces DUP « types », l'IMA s'est appuyé sur le **Guide de rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels à destination**

**des patrons-armateurs de navire de pêche artisanale**, document comportant un ensemble de fiches d'aide à l'identification et à l'évaluation des risques sur une liste de situations de travail communes à tous les navires et de métiers pouvant être pratiqués par les navires pendant tout ou partie de l'année. Ce document a ensuite été complété en s'appuyant à la fois sur plusieurs DUF mis à la disposition de l'I'MA et sur l'expérience acquise par de nombreux embarquements sur des navires de pêche de différents métiers.

Un document de travail très complet a ainsi été réalisé recensant les différentes phases de travail et situations à risques pouvant être identifiées sur les navires du quartier de Bayonne, travail et situations à risques pouvant être identifiées sur les navires de Bayonne, ils ou non à leur(s) métier(s), avec pour chacun de ces risques un ensemble de mesures susceptibles d'être prises ou à prendre pour éviter ces risques. Sur la base de ce document, les entretiens en tête à tête avec cinq armateurs « référents » représentatifs de chacune des flottilles identifiées du quartier de Bayonne ont permis de valider les situations à risques sur les navires de chaque flottille en listant pour chacune de ces situations les mesures prises ou à prendre adaptées aux caractéristiques des navires locaux et à leur(s) activité(s) permettant ainsi d'élaborer nos cinq DUF « types ».

Après consultation des services de l'Etat concernés présents en Aquitaine (Inspection du travail maritime, Centre de Sécurité des Navires (CSN), santé des gens de mer) autour des DUF « types » rédigés lors de la 1<sup>ère</sup> phase, la 2<sup>ème</sup> **étape du programme** avait pour objectif d'**accompagner les armateurs** concernés dans la personnalisation du DUF « type » le plus approprié à leur(s) navire(s) pour l'élaboration de leur(s) DUF.

Cet accompagnement a été mené au travers de 3 réunions organisées par l'I'MA pour les professionnels sur le port de Capbreton et au Lycée maritime de Ciboure en présence (selon la réunion) du Président du CLPMEM de Bayonne, du Directeur Interdépartemental des Affaires Maritimes des Landes et Pyrénées-Atlantiques, de l'inspecteur du travail maritime de Bayonne, du responsable de l'antenne local du Centre de sécurité des navires aquitains, et du Médecin des Gens de mer à Bordeaux.



Au-delà de la seule remise aux armateurs présents (une quarantaine) des DUF « types » tenant compte de l'activité(s) de leur(s) navire(s), ces réunions ont été l'occasion d'informer les professionnels quant à leurs obligations en matière de prévention des risques à bord de leurs navires et de détention d'un DUF à bord, et au remplissage (personnalisation) du DUF « type » qui leur aura été remis. Pour les autres armateurs concernés non présents lors de ces réunions, les DUF « types » appropriés leur ont été envoyés par courrier, ou remis par l'intermédiaire du CLPMEM de Bayonne à Ciboure et des coopératives de gestion GURE LANA à Ciboure et CHINGUDY à Hendaye.

Au final, avec le départ dans le courant de l'année 2009 et au début de l'année 2010 de plusieurs navires concernés par ce programme (départs par ventes hors du quartier maritime de Bayonne, naufrages ou sorties de flotte) mais aussi de l'arrivée de quelques nouvelles unités, et en ne prenant en compte que les seuls navires à jour de leur cotisation patronale obligatoire (CPO) (décision prise par le CLPMEM de Bayonne), ce sont en tout 81 DUF « types » qui ont été remis à leurs armateurs.

Début 2010, les DUF « types » retournés par les armateurs après avoir été complétés et personnalisés seront repris par l'I'MA pour la rédaction du DUF de chacun des navires

<sup>1</sup> Document élaboré par le FAF Pêche et Cultures marines, l'Association régionale d'études des coopératives maritimes et des organismes de pêche artisanale et l'Institut Maritime de Prévention (IMP) de Lorient complété par le Dr. Thierry LASSIEGE du Service des gens de mer aquitains à Bordeaux.

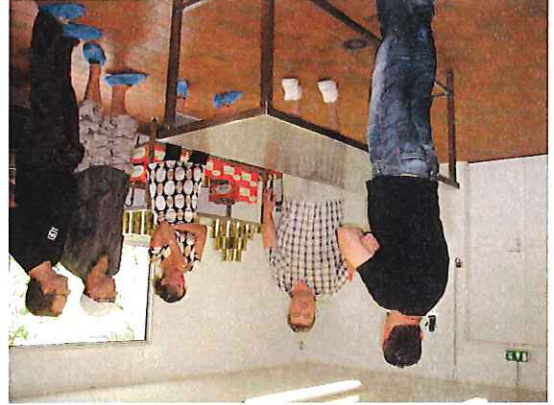
concernés par cette obligation. Les DUP seront ensuite remis aux armateurs en format « papier » (classeur) et informatique (CD-ROM) pour faciliter leur mise à jour ultérieure.

Réunions et visites de l'atelier ont été organisées en présence de représentants du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, du Pays Adour Landes Océanes, du propriétaire de l'atelier et de pêcheurs de Capbreton. Ce projet a ensuite été présenté en réunion à Capbreton pour informer l'ensemble des pêcheurs de ce port et lors des Assises de la pêche Capbreton professionnelle maritime et continentale qui se sont tenues à Biarritz fin 2009.

Fin 2009, deux pêcheurs capbretonnais sont prêts à débiter la transformation de leurs produits. Début 2010, l'un d'eux, accompagné de l'IMA, a poursuivi ses démarches et à

L'accompagnement des pêcheurs capbretonnais s'est poursuivi en 2009 avec la collecte de différents documents (réglementations en matière d'appellation et de traçabilité des produits, guide de bonnes pratiques d'hygiène des poissonniers, ...).

Un contact pris par l'IMA lors des travaux préparatoires à la mise en place du dossier Axe IV du CLPME de Bayonne a permis de donner un élan déterminant à ce projet. Lors de la présentation par l'IMA de ce projet des professionnels de Capbreton, le responsable du Pays Adour Landes Océanes nous a en effet informés de l'existence dans le sud du département des Landes d'un atelier de transformation agréé pour les produits de la pêche et donc susceptible d'aider au développement du projet des pêcheurs de Capbreton.



Après la présentation fin 2007 - début 2008 des résultats de l'étude du poids socio-économique de la filière pêche du quartier maritime de Bayonne, des pêcheurs de Capbreton ont rebondi quant à l'une des pistes évoquées de valorisation locale des produits de la pêche, celle concernant la transformation et la commercialisation de ces produits par les pêcheurs eux-mêmes. Ces professionnels ont alors sollicité l'IMA pour les accompagner dans ce projet.

### **Accompagnement de pêcheurs de Capbreton dans leur projet de transformation de produits de leur pêche et la vente de ces produits transformés en direct à l'étal**

Ces actions sont réalisées dans le cadre de la mission d'accompagnement technique du Comité local des pêches de Bayonne. François GALLET est chargé de cette mission.

Au-delà d'un certain nombre d'actions déjà menées en 2008 qui se sont poursuivies en 2009 (suivi et co-animation avec l'OP CAPSUD de la démarche d'amélioration de la qualité et de valorisation des poissons de ligne de qualité *Extra* débarqués à la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure, suivi socio-économique de la filière pêche estuarienne du bassin de l'Adour, participation à la co-rédaction de *Echo des Quais* avec le CLPME de Bayonne et à diverses actions de communication, ...), il convient pour l'année 2009 de noter plus particulièrement les actions qui suivent :

## **L'Appui technique au CLPME de Bayonne**

commencé à transformer une partie de ses produits pour la préparation de soupe, de pâte de maigre et de foie de lotte mis en vente sur son étal. L'autre pêcheur, qui souhaite proposer à ses clients des tourteaux cuits, devrait commencer la préparation de ses produits en saison, dès le mois de juin 2010.

#### Autres actions

Parmi les autres actions menées auprès du CLPMEM de Bayonne :

- L'accompagnement du CLPMEM de Bayonne, en collaboration étroite avec le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques et le Pays Adour Landes Océanes pour la mise en place du **dossier Groupe FEP Axe IV**, engagé par le CLPMEM de Bayonne fin 2009 avec le recrutement de son animatrice, Maylis IRIBARNE.
- Une veille « qualité » / « valorisation » par la participation de l'IMA à l'European Seafood Exposition de Bruxelles au mois de mars, ayant donné lieu à la publication d'une note de synthèse adressée aux différents acteurs de la filière pêche maritime en Aquitaine, et au salon Tech'Mer de Lorient au mois d'octobre. Outre le suivi de conférences, cette veille permet également de collecter des informations et de prendre des contacts avec des fournisseurs permettant de proposer certains produits aux professionnels (caissons isothermes, caisses à palanques, bâches isothermes, débitmètre à carburant, ...).
- Le rapprochement avec le personnel de l'Office de tourisme de Ciboure pour envisager la réalisation de **soutiens de communication** destinés aux personnes en charge des visites du port de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure étoffer et illustrer leurs propos auprès du grand public pour la présentation et la valorisation des acteurs du port, des flottilles en présence, des métiers pratiqués et des produits débarqués.
- Accompagnement d'un armateur local à la demande du CLPMEM de Bayonne pour sa réponse à un appel d'offre de récupération des macro-déchets flottants.



## Participation de l'IMA aux travaux des groupes de travail Qualité/Valorisation de FranceAgrimer

Membre du groupe des Experts qualité de FranceAgrimer (ex. Olimer), l'IMA (Français GALLET) participe depuis 2007 aux travaux de son comité de pilotage « Ecolabel, pêche durable et responsable » pour le suivi de différentes démarches nationales engagées à la fois pour la mise en place d'un écolabel dans la filière des produits de la pêche maritime, d'un certificat des bonnes pratiques des entreprises de pêche et la définition d'un Standard pêche française.

L'IMA est également membre du groupe de travail « Référentiel Ecolabel national » et du Comité de suivi de la marque « Pêcheur responsable ». En participants à ces différents travaux pour représenter l'Aquitaine aux côtés des autres structures régionales qualité et représentants des différents acteurs nationaux de la filière (OP, CNPMM, IMP, GMS, Syndicat des poissonniers, organismes de certification), l'IMA a un double objectif :

- d'informer les acteurs de la filière des pêches maritimes d'Aquitaine des démarches nationales en cours sur les thèmes de la qualité et de la valorisation des produits et des entreprises, mais aussi d'informer les autres participants à ces démarches de ce qui se fait en Aquitaine sur ces thèmes ;
- de veiller à permettre aux pêcheries d'Aquitaine d'intégrer au mieux ces démarches nationales.

La participation de l'IMA à ces démarches a conduit à la rédaction de plusieurs notes destinées aux acteurs de la filière pêche maritime d'Aquitaine (échanges de notes de travail avec les OP ARCA-COOP d'Arcachon et CAPSUD de Ciboure, note de présentation de la démarche « Pêcheur responsable », ...).

Dans le cadre de la mise en place de cette **démarche « Pêcheur responsable »**, la plus aboutie à ce jour, la méthode de pré-audit et d'audit des navires, prévue dans son cahier des charges a été testée fin 2009 sur plus d'une vingtaine de navires de différents métiers sur tout le territoire littoral métropolitain.

**En Aquitaine, des audits-tests ont ainsi été réalisés** sur trois navires volontaires : un bolincheur-canneur du port d'Hendaye, un fileyeur du port de Capbreton et un fileyeur polyvalent intra-bassin d'Arcachon. Ces audits-tests ont été menés sous l'égide de l'IMA en concertation avec les OP ARCA-COOP et CAPSUD, en présence des armateurs de ces trois navires et des organismes de certification Certipaq et SGS.



Objectifs : la validation de la méthode en permettant dans le même temps d'assurer un transfert de compétence entre les organismes de certification et les structures locales pouvant accompagner les navires dans l'obtention de leur qualification « Pêcheur responsable » et la construction d'une grille d'audit et un guide d'interprétation harmonisés pour limiter les différences d'appréciations entre organismes certificateurs.

Début 2010, la démarche et sa marque ont été officiellement déposées par FranceAgrimer et des réflexions sont en cours avec les organisations professionnelles pour envisager le lancement de la démarche en Aquitaine.

## Programme d'étude d'une substance appelée "LIGA"

Depuis déjà plus d'une trentaine d'années, les pêcheurs travaillant à proximité du littoral basque et sud-landais ont constaté la présence régulière d'une substance appelée « liga », tendant à s'accroître, mais d'une amplitude variable d'une année à l'autre.



Illustration du Liga (photo : N. Susperregui, IMA)

Le premier semestre de l'année a été consacré à l'élaboration du programme d'étude :

- Création du partenariat pluridisciplinaire (CLPMEM Bayonne, Université Bordeaux 1, CASAGEC, LAPHY, GEOTRANSFERT, Laboratoire des Pyrénées, IMA),
- Elaboration du programme d'étude,
- Présentation du programme d'étude aux financeurs (23 mars 2009),

Le second semestre de l'année a été consacré à la phase opérationnelle de l'étude :

- Elaboration et test de l'engin permettant de récolter du liga (30 juin 2009),
- Elaboration et diffusion des fiches enquêtes auprès des pêcheurs professionnels,
- Acquisition de la sonde multi-paramètre permettant la réalisation des profils verticaux,
- Réunion d'information et de sensibilisation auprès des pêcheurs professionnels (9 et 22 juillet 2009)

Malheureusement, le liga n'a pas fait d'apparition dans le second semestre 2009. Le programme se poursuit en 2010 et s'appuie :

- sur des campagnes d'échantillonnage visant à prélever du liga. Les analyses permettront de connaître la composition et l'évolution du liga : elles concernent la matière organique, la bactériologie et la biologie.
- sur des enquêtes quotidiennes auprès des professionnels afin de cerner l'étendue du phénomène, son déplacement,
- sur des analyses croisées entre les conditions hydrologiques, climatiques et courantologiques et la présence/absence du phénomène.

Dans le cadre d'une future proposition d'étude des effets du changement climatique sur l'estuaire de l'Adour et le littoral basque, un certain nombre de données ont été récoltées et centralisées dans une base de données :

- Débits journaliers de l'Adour maritime depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1956,
- Températures journalières à Biarritz depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1956,
- Précipitations journalières à Biarritz depuis 1956,
- Données journalières du niveau marin aux marégraphes de Socca et du Boucau depuis le 3 juin 1999,

Il reste à mettre en place des données biologiques en face (Au niveau global : données FAO logiciel fishstat ; Au niveau local : données historiques de la criée de Saint Jean de Luz/Ciboure, données historiques des captures IFREMER...). Certaines chronologies ont été reconstituées pour certaines espèces (anchois, thon...).

D'autres paramètres environnementaux (chlorophylle A, matières en suspension, nitrates, phosphates, silicates), climatiques (humidité, pression atmosphérique, vents) ou océanographiques (houle, vents, courants, température de l'eau) ont été récupérées en routine pour l'année 2009 et pourront être utilisées dans le cadre d'autres programmes :

- **étude liga** : afin de comprendre les facteurs favorisant son apparition et sa dispersion sur le littoral,
- **suiti halieutique des navires de moins de 10 mètres** : Afin de mieux comprendre le comportement des espèces et expliquer la variabilité des captures.

## Mise en place du suivi halieutique des navires professionnels de moins de 10 mètres en Aquitaine

L'année 2009 est marquée par plusieurs bouleversements dans les modalités de gestion et de suivi des poissons migrateurs et d'une manière plus générale de la flotte de petite pêche et de pêche côtière de moins de 10 mètres :

D'une part, le plan de gestion anguille est en place depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 du fait de son acceptation par l'Union Européenne. Cette nouvelle réglementation devra s'accompagner d'un suivi rigoureux des captures afin d'évaluer l'efficacité biologique et les conséquences socio-économiques.

D'autre part, le dispositif national de suivi statistique des pêches a une nouvelle fois changé. L'Ifremer n'est plus en charge de la saisie des fiches de pêche, document déclaratif des navires pêche de moins de 10 mètres, qui sera désormais confiée à France Agrimer.

C'est dans ce contexte de mutation que les CLPMEM de Bayonne, d'Arcachon et de Bordeaux ainsi que le CRPMEM d'Aquitaine souhaitent s'investir activement dans la gestion de la ressource vivante et de l'environnement exploités par les professionnels de la pêche.

C'est dans ce cadre que l'Institut des Milieux Aquatiques propose la mise en place d'un **outil de suivi halieutique local à coordination régionale pour l'Aquitaine** basé sur la collecte, la saisie et le traitement des données déclaratives renseignées sur les fiches de pêche.

Dans ce cadre, de nombreux travaux ont été menés :

- Réunion avec le Laboratoire Halieutique d'Aquitaine de l'IFREMER pour présentation du projet (février 2009),
  - Réunions avec le CRPMEM d'Aquitaine, les CLPMEM d'Aquitaine et OP (mars à décembre 2009),
  - Rédaction de la proposition d'étude,
  - Rédaction d'un plan de rapport type,
  - Rédaction d'un guide de saisie,
  - Rédaction du cahier des charges pour l'élaboration du logiciel de saisie et de traitement des données,
  - Rédaction d'un document de sensibilisation au bon remplissage des fiches de pêche pour les pêcheurs,
  - Présentation du projet au comité de pilotage de la base pêche aquitaine (23 novembre 2009),
  - Elaboration de l'architecture de la base de données pour le futur logiciel de saisie, Elaboration des référentiels navires, armateurs, espèces, zones, engins,
  - Elaboration des relations entre la future base halieutique d'Aquitaine et la base pêche Aquitaine existante,
  - Collaboration avec la confédération maritime pour l'élaboration du logiciel de saisie et de traitement des données,
  - Saisie des fiches de pêche de quartier de Bayonne.
- François GALLET, Nicolas SUSPERRIGUI, Eïse DUQUESNE et Lise MAS ont participé à cette action en 2009 dans l'élaboration du projet et/ou les premières saisies de fiches de pêche.

# L'appui technique aux pêcheurs fluvio-estuariens du bassin Gironde Garonne Dordogne

Actions Concernant La Commercialisation, La Valorisation,  
Et La Transformation Des Produits De la Pêche

## Recherche et développement de nouveaux marchés

### Cas de la lamproie

En s'appuyant sur l'étude de marché terminée à la fin de l'année 2008, les pêcheurs professionnels de la Gironde ont mis au point de nouvelles recettes, en partenariat avec le laboratoire Agrotec d'Agen.

Leur objectif est d'adapter l'offre aux goûts de consommateurs réticents à l'achat de lamproie à la bordelaise, et de conquérir ainsi de nouveaux marchés pour ce poisson. Une production pilote a ainsi été réalisée, qui doit servir à la promotion des produits et la réalisation de marchés tests et de supports de dégustation pour les actions de promotion.

### Cas de l'anguille

Le plan de gestion français de l'anguille, en application du règlement européen 1100/2007 du 18 septembre 2007 institue des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes.

Son article 7 impose des mesures concernant le repeuplement en anguilles de moins de 12 cm (civelle). A terme, 60 % des civelles pêchées partiront pour le repeuplement ce qui engendrera une évolution du marché à laquelle les pêcheurs devront s'adapter. 5 à 10 % des civelles capturées devraient être déversées dans les bassins versants français. La mise en place de quotas séparés doit orienter le marché vers le repeuplement ou d'autres usages. De nouvelles contraintes sur la définition stricte de points débarquement et de collecte ainsi que sur la traçabilité des civelles devront être intégrées par la pêche professionnelle. Les incertitudes sur les prix de vente de la civelle, alimentées par la faiblesse du quota d'exportation hors Union Européenne, interrogent fortement les professionnels qui estiment leur seuil de rentabilité à 350 €/kg. A la fin de l'année 2008, les composantes du marché de la civelle possèdent encore d'importantes inconnues ne facilitant pas la gestion des entreprises de pêche qui ont investi dans des équipements.

Résultats :

Soutien technique auprès du laboratoire chargé du développement des nouvelles recettes, recherche de perspectives pour la continuation de l'expérience.  
Participation aux négociations nationales concernant le marché de la civelle (comité technico-économique)

## Promotion des produits de la pêche

Ces actions s'inscrivent dans un cadre de communication tournée vers le grand public, les scolaires afin de faire découvrir le métier et les produits de la pêche professionnelle à l'aide de panneaux d'exposition, de fiches recette, de dégustations,...

Résultats :

Participation au salon de l'agriculture de Paris le 28/02/2009  
Préparation et animation d'un stand au pavillon des filières d'Aquitaine du Salon de l'Agriculture de Bordeaux le 26/05/2009.

L'appui technique s'est attaché à contribuer à l'organisation du plan de gestion de la grande et notamment du moratoire sur la pêche. Un plan de gestion a été élaboré pour proposer une réouverture aménagée de la pêche. Les travaux d'enquête halieutique entrepris par l'AADPPED Gironde depuis plusieurs années ont notamment permis de mettre à disposition

## Plans de Gestion

### Contribution des Pêcheurs Professionnels à l'Elaboration et à la Mise en Œuvre des

Une des missions de l'appui technique a aussi été d'essayer de trouver des solutions à l'interdiction de pêche de l'anguille en Gironde pour cause de pollution aux PCB. Malheureusement, en attente de résultats d'analyses complémentaires qui interviendront au premier trimestre 2010, aucune solution concrète n'a pu être trouvée.

Dans ce cadre, la pêche professionnelle fluvio-estuarienne est directement concernée puisque la quasi-globalité de son chiffre d'affaires est réalisée grâce à l'exploitation de ces espèces.

Le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs a initié une démarche de gestion de la ressource à l'échelle du bassin versant. Un plan de gestion quinquennal 2008-2012 a été finalisé en 2008 et s'est intéressé à tous les facteurs qui influencent les phases de développement continental des espèces migratrices : qualité du milieu, habitats, prélèvements,.... Le SAGE « estuaire de la Gironde », également en cours d'élaboration, est un des bras technique, réglementaire et financier de ce plan de gestion mais prend aussi en compte d'autres espèces d'intérêt halieutique comme le maigre et la crevette blanche.

La durabilité de la pêche professionnelle dépend non seulement de son programme de développement économique mais aussi du maintien des ressources halieutiques, de la diversification de ses activités et du rajeunissement de la population de pêcheurs.

## Actions Pour La Gestion de Ressources Aquatiques et La Durabilité de la Pêche

Résultats :  
Finalisation de l'étude de marché Altervista  
Recherche de transformateurs acceptant de faire des essais de transformation  
Accompagnement des essais de transformation (soutien technique et logistique)  
Expérimentation avec un centre technique (Agropole d'Agen).

Pour créer une gamme de produits autour de la lamproie à la bordelaise, de nouvelles recettes de la lamproie transformée ont été créées chez Agrotec, centre de recherche et développement agroalimentaire basé à Agen. Des tests consommateurs ont permis de valider deux produits : des tapas et un plat en sauce à base de cidre. Un groupe de pêcheurs professionnels s'est rendu à Agen pendant 2 jours afin de réaliser les conserves afin d'acquiescer le savoir-faire et les gestes techniques qui permettront l'appropriation par les professionnels de ces recettes.

La transformation des produits de la pêche présente un double avantage :  
- La conquête d'une nouvelle clientèle réticente par rapport à la consommation en frais et attirée par des plats à réchauffer facilement ;  
- Le stockage du produit et l'étalement des périodes de vente au delà des saisons de pêche.

## Développement de nouveaux produits transformés

Le très bon taux de retour et la qualité des carnets de pêche restent exceptionnels par rapport aux autres pêcheries françaises. Par ailleurs, les travaux d'analyse de ces données de pêche ont encore une fois contribué au plan de gestion des poissons migrateurs. Cette animation permet également de sensibiliser les pêcheurs professionnels au plan de restauration de l'esturgeon européen afin qu'ils déclarent s'il y a lieu leurs captures accidentelles. Cette action a été menée conjointement par Lise MAS et Romain FAGÉOT.

## Animation du Suivi Halieutique sur le Secteur Fluvial Girondin

Assistance technique au montage de dossiers d'indemnisation « grande alose »  
Assistance dans les demandes d'indemnisation suite aux dégâts causés par la tempête  
Klaus.

Contribution à la concertation dans le cadre de la mise en place du parc naturel marin Gironde-Pertuis charentais.

Suivi des mesures d'interdiction de pêche de l'anguille en Garonne pour cause de contamination aux PCB.

Soutien à la mise en œuvre du plan de gestion du COGEPOMI (informations techniques auprès des services gestionnaires).

Contribution au SAGE « Estuaire de la Gironde »

Soutien à la mise en œuvre locale du futur plan européen de restauration du stock d'anguille (recensement des points de débarquement, mesures socio-économiques et d'encadrement de la pêche)

Contribution à l'organisation du plan de gestion de la grande alose (soutien technique à la mise en œuvre du processus d'indemnisation de la pêche, rédaction d'un plan de gestion proposant une réouverture partielle de la pêche) (annexe 4)

Résultats :

Les travaux d'enquête halieutique entrepris par l'AADPPED Gironde depuis plusieurs années ont notamment permis d'apporter des bases fiables au partage du quota national de civelle.

Cette mesure a pu être mise en place par un travail important d'explication et de pédagogie. L'obligation de déclaration des captures de civelles au maximum 48h après le débarquement. Outre les aspects évoqués plus haut, un des éléments forts de cette mise en place est découlé de l'application du règlement 1100/2007 CE.

La mise en œuvre locale du plan national de gestion de l'anguille est une obligation qui

### L'Anguille

## Mise en place du volet "Pêche Professionnelle" du Plan de Gestion Français de

De plus, la participation à la rédaction d'avis sur le projet de SDAGE 2009-2015 a également permis de défendre l'habitat de la ressource piscicole. Enfin, un suivi particulier sur les projets d'Aires Marines Protégées et Natura 2000 Mer a été effectué.

des données synthétisées sur les ressources exploitées et de préparer les plans de gestion du COGEPOMI.

L'enquête a rencontré les pêcheurs professionnels fluviaux de la Garonne, la Dordogne et de l'isle lors de deux permanences (Libourne et Cambes), tenues le 1<sup>er</sup> et 2 juillet, durant lesquels ils pouvaient rendre leurs fiches de pêche pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 30 juin 2009. Chaque pêcheur repartait avec un carnet de fiches de pêche vierge. La saisie des fiches de pêche n'a pu se faire qu'après avoir envoyé des courriers de relance aux retardataires et lorsque toutes les fiches de pêches étaient en possession de l'enquêtrice. De nouveau, en décembre (le 1<sup>er</sup> à Libourne et le 2 à Cambes), deux permanences ont été organisées. Les pêcheurs ont pu rapporter leurs fiches de pêche concernant la période du 1<sup>er</sup> juillet 09 au 30 novembre 09. Un courrier de relance a été envoyé aux retardataires et au 31 décembre, l'enquêtrice a reçu tous les documents déclaratifs des pêcheurs permettant le traitement. L'enquêtrice a réalisé différentes analyses des données notamment sur les quantités de gattes (Aloses feintes) pêchées sur plusieurs années. Ces analyses avaient pour but d'aider le président de l'association à argumenter auprès de l'administration.

Par ailleurs, une intervention aux Rencontres Internationales de la Petite Pêche Professionnelle continentale, côtère et estuarienne a permis de présenter à l'assistance les initiatives des pêcheurs professionnels de la Gironde dans le domaine de la création de valeur ajoutée par la transformation. Présentation aux Rencontres Internationales de la Petite Pêche Professionnelle continentale, côtère et estuarienne.



*Participation au lâcher d'esturgeons par le CEMAGREF à Bourg en Gironde le 10 septembre 2009.*



## Le Silure dans l'aval du bassin Garonne Dordogne

Apparues significativement dans les années 1995 dans le bassin Garonne Dordogne, les populations de silures n'ont cessé de progresser depuis. Il est accusé d'impacter les populations de poissons et de déséquilibrer l'écosystème original. Les pêcheurs professionnels lui reprochent d'être un des facteurs de diminution des poissons migrateurs. Néanmoins, peu d'études existent sur ce sujet. On ne connaît pas encore le réel impact du silure sur le milieu et la faune piscicole.

Avec l'aide des pêcheurs professionnels fluviaux adhérent à l'AADPPED Gironde, un inventaire des silures présents en période automnale dans la partie aval du bassin a donc été réalisé. L'objectif est d'obtenir des informations sur l'état de la population, la répartition des individus, la structure d'âge (prélèvements de vertèbres, analyses par l'ENSAT), le régime alimentaire et l'éventuel impact sur les jeunes aloses et/ou jeunes anguillettes (étude des contenus stomacaux, analyses par l'ENSAT). Le rapport final a été rendu en mai 2009. Elise DUQUESNE a été chargée de cette mission.

Les 30 pêcheurs professionnels concernés par l'étude étaient répartis équitablement dans 4 secteurs de pêche différents. Ils ont utilisé 4 techniques de pêche différentes : la nasse (lamproie ou anguille), le filet dérivant, le filet fixe et pour 2 d'entre eux le verveux. Mis à part le verveux, la répartition des marées entre les engins de pêche était quasiment équitable. Sur chaque zone de pêche, plusieurs techniques ont été utilisées afin de cibler au mieux toutes les classes d'âge de la population.



Photo : E. Duquesne, IMA



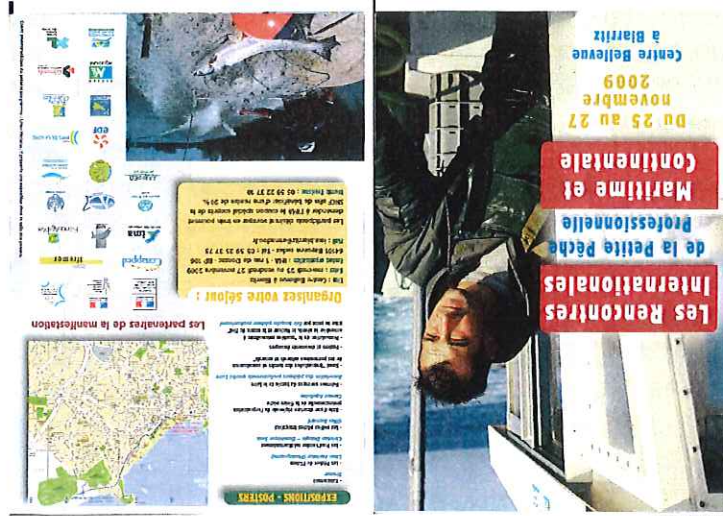
Au total, 520 marées ont été réalisées par les 29 pêcheurs durant ces 4 semaines. 114 silures ont été capturés et échantillonnés. Le plus gros individu capturé mesure 148 cm pour 22,9 kg, le plus petit individu mesure 7 cm pour 10 g. La taille moyenne d'un silure capturé est 63 cm, le poids moyen est 3,58 kg. 29% des individus mesurent moins de 30 cm, 50% mesurent entre 30 cm et 1 m et 21 % mesurent plus de 1 m.

Les contenus stomacaux ainsi que les vertèbres (donnant l'âge de l'animal) ont été étudiés par l'ENSAT. Le rapport final fera l'objet d'un article scientifique en 2010.

- Plus de 200 participants venant du Canada, de l'Islande, des Îles Féroé, du Portugal, de l'Espagne, de la Hollande, de l'Irlande et de la France se sont réunis à Biarritz (France) les 25, 26 et 27 novembre 2009 dans le cadre des Premières Rencontres Internationales de la Petite Pêche Professionnelle maritime et continentale. L'IMA a assuré l'organisation technique de la manifestation. Le dossier a été porté par le CNPMM avec le concours notamment de la Région Aquitaine, de l'Etat, des Département 64 et 33.
- Le compte rendu officiel édité par le CNPMM en a été le suivant.
- Trois thèmes principaux ont été abordés et illustrés par 23 communications :
- **Le rôle social** de cette activité de petite pêche pratiquée par 28 millions d'individus à travers le monde et près de 100 000 artisans pêcheurs pour plus de 60 000 navires de moins de 10 mètres en Europe : cette dimension sociale est d'autant plus importante qu'elle est adaptée aux particularités locales. Elle est aussi largement pratiquée par des femmes dans de nombreux pays européens (un tiers des actifs). Les nombreux produits qui en sont issus, tirent parti d'une valorisation élaborée et diversifiée et alimentent des circuits courts de distribution. Elle participe de façon considérable à l'économie et l'identité des terroirs de l'Europe, terroirs qui donnent aussi du relief au patrimoine gastronomique des régions européennes.
  - L'étendue et la diversité des **savoirs et des savoir-faire** qui, tout au long des générations de pêcheurs, ont été accumulés : exploitation de différents milieux, connaissances des cycles biologiques et des équilibres naturels, façonnage, conception et adaptation des engins de pêche, valorisation des produits, participation active à la gestion des pêcheries. Ce riche patrimoine culturel permet à ces acteurs de réfléchir sur la définition d'écolabels crédibles et fondés sur une exploitation responsable et garante de la sauvegarde des écosystèmes marins, estuariens et continentaux.
  - La mobilisation et le rôle essentiel de la pêche professionnelle pour la **veille environnementale** qui mettent en valeur la complémentarité des expertises professionnelles avec celles des autres acteurs. Cet apport issu de la transmission des savoirs entre générations se perd par un manque de relève, et trop souvent un désintérêt des gestionnaires vis-à-vis de ce type d'activités. Au moment où les écosystèmes sont de plus en plus dégradés par une exploitation non raisonnée de nombreux utilisateurs, ces savoirs traditionnels constituent une base de connaissances sur laquelle il conviendra de s'appuyer pour reconstruire et restaurer les milieux naturels.
  - Pourant, ce patrimoine biologique, économique et culturel est mis en péril par de nombreuses contraintes et incompréhensions que les participants ont choisi de mettre en lumière au cours de trois tables rondes :
    - La nécessité d'une **meilleure reconnaissance de ces activités** par les instances européennes et nationales. Particulièrement flagrant dans les eaux continentales où les conflits d'usages sont nombreux, ce manque de reconnaissance existe aussi sur le domaine maritime européen où seul le RAC Sud intègre en son sein des représentants de l'activité de petite pêche ;
    - L'extrême urgence à prendre en compte l'**impact du changement climatique** particulièrement sévère dans les régions nordiques. Les régions du sud de l'Europe sont elles très fortement fragilisées par la **dégradation des milieux** dont la productivité s'est fortement amenuisée et ne permet plus le maintien de certaines populations naturelles dans les écosystèmes littoraux, estuariens et continentaux ;

- L'indispensable prise de conscience collective que le devenir de cette petite pêche passe par le maintien des fonctionnalités de l'écosystème et ne peut se limiter à de simples régulations de la pêche. La nécessité d'établir un meilleur dialogue avec le monde scientifique dans le cadre d'une **approche plus globale, plus écosystémique** a été soulignée. Une meilleure coordination des différents services administratifs de l'Environnement et de la Pêche, aux niveaux national et européen, doit également permettre la mise en place d'une véritable gouvernance permettant de converger vers un développement durable. Lorsque l'**écoute et la collaboration** des pêcheurs avec le monde scientifique et l'administration sont effectives, des succès fort probants, présents ou évoqués lors de ce colloque, sont enregistrés. Les structures professionnelles participent dans de nombreux cas, aux expérimentations contribuant à la définition d'une meilleure gestion des ressources aquatiques et aux adaptations des techniques de pêche à une exploitation durable du milieu ;
- Dans certains pays, la gestion des petites pêches fait peser sur les activités et leurs ressortissants de **lourdes contraintes réglementaires**. De plus, cette gestion ne prend pas suffisamment en compte les **droits fondamentaux des pêcheurs**. Pourtant, ces pêcheries participent à une part importante des richesses créées dans la bande littorale (eg : 10% du PIB de la Galice) ;
- L'**image du pêcheur** est peu valorisée. Certains qualificatifs peu honorifiques poursuivent encore ces activités et ses artisans. Malgré les cris d'alarme lancés depuis des dizaines d'années sur la dégradation des milieux et des ressources aquatiques, les pêcheurs sont pris comme « victimes exploités » des abus effectués par l'ensemble des usages sur le milieu naturel et constituent bien souvent une variable d'ajustement pour apaiser la conscience de nos sociétés urbaines et industrielles vis à vis de la dégradation des milieux. Pourtant, ils sont parmi les rares métiers à reconnaître que la valeur économique de leur filière passe aussi par la valeur écologique de leurs activités ;

Cadencées par les rythmes biologiques des espèces et des saisons, les activités de petite pêche sont à l'écoute des milieux. Elles représentent plus qu'un métier, mais un choix de vie, une vocation. Leur simple présence témoigne de la qualité des milieux. L'ensemble des participants souligne la nécessité de se concerter et de former « une communauté des gens de mer » et plus généralement « des gens de l'eau » pour recueillir les savoirs, les mettre en forme, faire une force de leurs différences, développer les initiatives locales dans un cadre de réseau international (y compris avec les pays en voie de développement) afin de montrer les capacités de cette communauté à défendre un patrimoine naturel et à développer un mode d'exploitation durable et responsable.



Comme chaque année depuis 2003, un certains nombre d'enquêtes socio-économiques ont été effectuées dans le cadre du réseau SIH sur le quartier de Bayonne (en collaboration avec l'enquêteur halieutique local, Gilles MORANDEAU). **Au total, plus de 25 enquêtes ont été réalisées en 2009 par l'IMA.**

L'enquêtrice halieutique Lise MAS a réalisé cette année les enquêtes économiques demandées par IFREMER avec l'aide de la chargée de mission Elise DUQUESNE. Au final, les 18 enquêtes économiques réalisées en 2009 sur les quartiers de Bordeaux et d'Arcachon ont demandés 59 heures de travail et 1600 km à parcourir, dont 12 enquêtes sur le quartier d'AC et 6 enquêtes sur le quartier de BX. Au final, **30 armateurs ont été contactés**, 5 étaient indisponibles ou non représentatifs (car à la retraite), 2 ont refusé d'être enquêtés, 5 ont acceptés mais ont eu des contretemps de dernière minute et 18 navires ont été enquêtés dont 12 structurelles et 6 panel. Les deux refus s'expliquent par le contexte très difficile de la pêche.

### Enquêtes socio-économiques

Avec la nouvelle réorganisation du système de saisie des documents déclaratifs (log-book et fiches de pêche), IFREMER sera tenue d'utiliser les codes du référentiels FAO et le numéro du navire sera le numéro européen. Pour l'instant, IFREMER reçoit un flux SACAPT depuis la DPMA qui n'est pas encore exploitable. Tous les documents déclaratifs sont scannés par la DPMA et serviront à une phase ultérieure de validation par les enquêteurs sur le terrain.

Le séminaire de fin d'année avait pour but de pouvoir commencer toutes les actions de l'année 2010 au plus vite. Les enquêtes économiques commencent début février 2010 au lieu de fin mars.

L'avancée du projet RECOPESCA (installation de concentrateurs et de sondes température, salinité, pression sur des navires de pêche volontaires) va être freinée. En effet, le matériel n'est pas encore fiable à 100% et le traitement des données s'avère une tâche très importante en temps. L'équipe de RECOPESCA a donc décidé pour l'année 2010 de stopper l'installation de sondes sur les navires et va se pencher sur le traitement des données reçues pour arriver à une analyse « en routine ». Ce qui permettra d'envoyer des restitutions régulièrement aux patrons-pêcheurs.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, IFREMER et ses sous-traitants (dont l'IMA) ne sont plus en charge de saisir les fiches de pêche des navires de moins de 10 mètres. Cette tâche revient à l'organisme France Agrimer (ex-OFFIMER). Le logiciel Statche permettant de saisir les calendriers d'activité et les fiches de pêche (avant 2009), devrait être remplacé par le logiciel Allegro. Il devrait pouvoir regrouper la saisie des calendriers d'activité, des échantillonnages en criée, des échantillonnages à bord des navires de pêche, des enquêtes économiques et des échantillonnages biologiques.

### Séminaires observateurs

L'Ifremer et l'IMA se sont accordés pour développer un partenariat scientifique et technique sur un certain nombre d'indicateurs halieutiques rentrant notamment dans le cadre du programme SIH. Ces actions font l'objet d'une convention portant jusqu'à juin 2011. Elles ont été confiées à Lise MAS aidée par Elise DUQUESNE, Pascale FOSSECAVE et François GALLET.

## Enquêtes en criée et à bord des navires, enquêtes socio-économiques et calendriers d'activité pour le compte d'Ifremer

Après chaque échantillonnage, l'enquêtrice envoie les résultats par mail à IFREMER La Rochelle pour saisie sur Arpège mais aussi au patron-pêcheur afin qu'il ait une idée du travail réalisé.

|                     |                 |                   |           |       |
|---------------------|-----------------|-------------------|-----------|-------|
|                     | fileyeur côtier | fileyeur du large | chalutier | TOTAL |
| Premier trimestre   | 1               | 1                 |           | 2     |
| Second trimestre    |                 | 4                 | 1         | 5     |
| Troisième trimestre | 1               | 5                 |           | 6     |
| Quatrième trimestre | 2               | 4                 |           | 6     |

En 2009, dans le cadre de la DCR, la DPMA a demandé à IFREMER de ne plus échantillonner seulement la sole commune (pour le Sud-Golfe de Gascogne) mais aussi les espèces répertoriées dans deux groupes différents.

IFREMER La Rochelle nous a demandé d'échantillonner les soles communes et les espèces du groupe 1 pour chaque navire. La priorité étant donnée à l'échantillonnage des soles communes. L'échantillonnage d'espèces supplémentaires a demandé à l'enquêtrice de revoir son organisation de travail et donc à demander l'aide de la chargée de mission Elise DUCESNE. Chaque échantillonnage est maintenant réalisé à deux personnes. Il a fallu organiser le travail en fonction de la façon dont les pêcheurs déglacent et trient le poisson afin de ne pas les gêner dans leur travail.

### Echantillonnages en criée

| Type de document           | Janv | Fév | Mars | Avril | Mai | Jun | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|----------------------------|------|-----|------|-------|-----|-----|------|------|------|-----|-----|-----|
| Calendriers d'Activité     | 1    |     | 42   | 143   | 26  | 10  | 1    | 4    | 17   | 41  | 34  | 90  |
| Fiches de pêche nationales | 214  | 110 | 76   | 2     | 1   | 18  | 13   | 1    | 1    | 9   | 1   |     |

Nombre de documents saisis en 2009:

Les calendriers d'activité pour l'année 2008 ont été remplis tout au long de l'année, au fil des rencontres avec les pêcheurs mais aussi à partir des fiches de pêche. En effet, l'enquêtrice a instauré, en accord avec le CLPMEM d'Arcachon et les Affaires Maritimes d'Arcachon, un système de récupération des fiches de pêche lui permettant de toujours observer l'activité des navires rendant ces fiches. Fin mai 2009, date d'échéance fixée par IFREMER, l'enquêtrice a rendu la totalité des calendriers d'activité des 181 navires de pêche présents dans ses quartiers maritimes. 59% ont fait l'objet d'une enquête directe auprès des pêcheurs (IFREMER demandant un minimum de 40%). La saisie des dernières fiches de pêche concernant l'année 2008 s'est déroulée de façon régulière tout au long de l'année, au fur et à mesure que l'enquêtrice recevait ces fiches.

### Enquêtes activité / calendriers d'activité / saisie des fiches de pêche

Dans le cadre d'ObsMer, 12 embarquements en mer étaient à effectuer sur des chalutiers côtiers (à la journée). La chargée de mission Elise Duquesne s'est acquittée de cette mission.

### Observation des captures à bord des navires de pêche



*Echantillonnages de plies avec le chariot à la criée d'Arcachon. (Photo : E. Duquesne, IMA)*

## Programme SELFISH (Ifremer)

Alors que des progrès constants sont souhaités et réalisés dans l'élaboration d'engins de pêche plus sélectifs, afin de limiter le gaspillage causé par le rejet des espèces non commercialisables, une approche écosystémique à la gestion des pêches requiert de veiller à préserver la structure et le fonctionnement des écosystèmes marins.

Or, le prélèvement sélectif, en quantité importante, de catégories restreintes d'animaux pourrait perturber la chaîne alimentaire dans l'écosystème marin en retirant de façon disproportionnée des espèces ou classes de taille jouant un rôle déterminant. Une pêche indifférenciée a l'avantage de répartir la pression de pêche sur l'ensemble des compartiments de l'écosystème.

**Est-il alors préférable de développer des engins de pêche plus sélectifs ou de chercher à valoriser les captures non désirées ?**

**Le Sud du golfe de Gascogne offre un terrain propice à l'examen de cette question.** En effet, à proximité des côtes des Landes, certaines zones sont exploitées par une grande variété d'engins (chaluts, filets...) alors que des zones voisines ne sont pas fréquentées par les chalutiers (Léauté, 1998). Cette région constitue donc un matériel approprié pour un travail de comparaison des communautés de poissons en fonction de la sélectivité de l'exploitation qui y est exercée.

L'hypothèse de travail est qu'une exploitation sélective pourrait avoir un impact sur la structure et le fonctionnement de la communauté différent d'une exploitation ciblant de façon plus « équitable » une diversité d'espèces qui remplissent des fonctions écologiques variées.

Après les échantillonnages et la récolte d'informations de terrain (identification, mensurations et pesées des captures et rejets sur un échantillon de petites unités côtière (fileyeurs et ligneurs) travaillant dans le 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> effectués en 12 embarquements en novembre et décembre 2008), une campagne d'échantillonnage biologique est venue compléter ces premiers travaux.



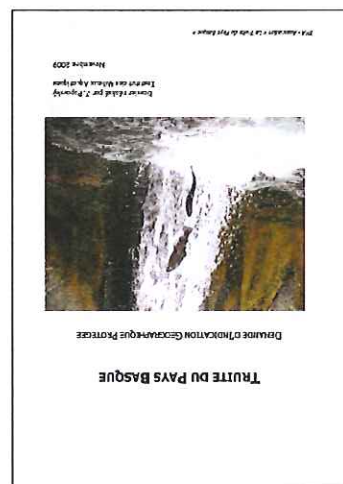
Photos : P. FOSSECAVE



↳ Embarquement pour une campagne scientifique IFREMER à bord du N/O GWEN DREZ (Semaine 35 – Août 2009)

En fin d'année, les arrêtés accordant les financements ont été reçus autorisant l'ensemble des partenaires à poursuivre ou entamer leurs actions.

Par ailleurs, l'association a été sollicitée par la Chambre Régionale d'Agriculture pour présenter de manière très synthétique ses travaux et objectifs afin de figurer dans une plaquette de présentation des produits régionaux faisant l'objet d'une démarche « qualité et/ou origine ». L'IMA a fourni, sous couvert de l'accord du président de l'association, une synthèse de présentation.



Le dossier de demande d'IGP a connu un nouvel élan avec la sollicitation de partenaires financiers qui ont répondu favorablement afin d'aider à la poursuite des travaux : le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, FranceAgriMer et l'Europe.

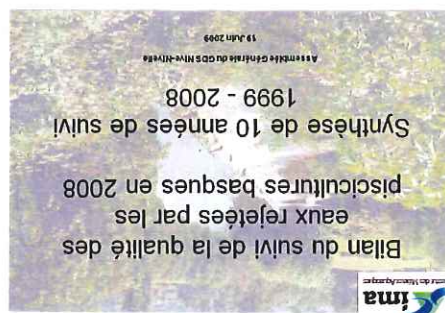
L'IMA a préparé les divers dossiers de demande de financement. L'IMA a travaillé à la proposition d'une nouvelle version du dossier d'IGP à l'INAO, et a mené diverses réflexions et remaniements suite à 2 réunions de travail, dont une, en présence d'une délégation cambodgienne venue s'informer sur les démarches de qualité et d'origine.

## IGP Truite du Pays Basque

Au cours de l'année, un site a demandé à ne plus bénéficier de ce service. L'exploitant a cependant été clairement informé du caractère obligatoire de procéder à ce suivi, tant par le GDS Nive-Nivelle que par l'IMA.

Le suivi bisannuel de la pisciculture située en territoire espagnol a été réalisé. Une fermeture pour la fin d'année a été évoquée, un point sera donc fait en début d'année 2010, afin de voir si cette fermeture est effective.

Depuis 1999, le GDS Nive-Nivelle a confié à l'IMA la réalisation des **autocontrôles** de la qualité des eaux rejetées par les piscicultures de ses adhérents. Le **bilan annuel** ainsi que la **synthèse de ces 10 années** de suivi ont été présentées tant par écrit sous la forme d'un rapport annuel remis au GDS et à la Direction Départementale des Services Vétérinaires, qu'oralement lors de l'AG du GDS en juin, devant les adhérents et les représentants des Administrations.



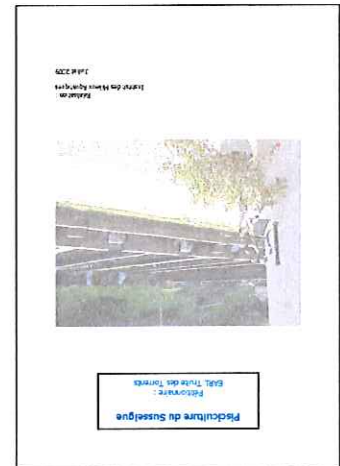
## Suivi de la qualité des eaux de rejet des sites piscicoles (GDS Nive-Nivelle)



La Truite du Pays Basque a également été sollicitée pour participer aux réflexions relatives à la mise en place d'une marque territoriale. L'association a confié à l'IMA la tâche de se rendre aux différents groupes de travail et d'y défendre ses intérêts et points de vue. L'IMA s'est donc rendu à 5 réunions en un peu moins de 3 mois et a rapporté de manière rapide les grandes lignes abordées sachant que le cabinet chargé de cette mission établit et envoie des comptes-rendus synthétiques faisant ressortir l'essentiel des réflexions abordées.

## Autres actions piscicoles

Pour la pisciculture de Rebénacq, la procédure d'autorisation d'exploitation suit son cours et l'IMA reste aux côtés du pisciculteur afin de répondre aux questions posées par l'Administration comme en Mai 2009 où un courrier apportant un complément d'information a été rédigé et adressé à la Préfecture. Fin décembre 2009, aucun enquêteur n'avait encore été nommé, mais la DSV avait programmé sa visite sur site.



Pour la pisciculture du Susseque à Licq-Athery, l'IMA a vu son devis accepté par l'exploitant. Le dossier initial et l'ensemble des analyses et mesures complémentaires ont été réalisées et encadrés par l'Institut. Un dossier a été remis pour correction au propriétaire du site au début du second semestre.

Le suivi de la tragabilité sur le site *Ainhoa* a été maintenu.

L'Administration ayant tant tardé à prendre en compte le dossier de demande d'autorisation de l'alevinage *Santonja*, le dossier a été récupéré et remanié pour se présenter sous la forme de 2 documents pouvant être évalués séparément car les instances auxquelles ils sont destinés ne sont pas rigoureusement les mêmes (demande d'autorisation et projet de passe à poissons).

Le nouveau dossier a été remis à la Préfecture début Novembre. Nous attendons depuis que la procédure commence enfin.

Aux côtés du GDSAA, l'IMA a réfléchi à la mise en place d'une carte d'identité environnementale pour les sites piscicoles qui souhaiteraient adhérer à la démarche de suivi de la qualité de leurs effluents. Cette démarche devrait s'articuler, pour les pisciculteurs basques, avec la procédure mise en place depuis 1999 et s'inscrire en complément de celle-ci au moins jusqu'à la refonte du système pour répondre aux attentes des arrêtés du 1<sup>er</sup> Avril 2008 vis-à-vis desquels les sites devront se mettre en conformité d'ici décembre 2010. L'IMA a prévenu les exploitants de cette échéance et travaillera avec eux ainsi qu'avec les administrations compétentes, avec lesquelles nous avons esquissé un premier rapprochement, pour définir les nouvelles modalités.

Dans le cadre de *Natura 2000*, deux sites sont référencés en Pays Basque pouvant affecter les piscicultures. Le Contrat de Rivière des Nives a été désigné pour porter ce projet, les

pisciculteurs du GDS Nive-Nivelle épaulés par l'IMA et le GDSAA se sont fait connaître du Président du Contrat de Rivière afin de lui présenter leur activité et leur histoire jalonnée de moments forts pour la profession, pour les salmonides et pour l'environnement.

## Cartographie des habitats marins

La réalisation des cartes d'habitats marins nécessite l'utilisation de données tant biologiques qu'abiotiques. Les données biologiques sont souvent disponibles sous forme de stations d'observations. Elles couvrent une partie infime de la côte française et elles sont hétérogènes et discontinues. Ces données sont acquises en fonction des programmes de recherches souvent limités en termes de budget et de temps.

Les données abiotiques sont en général continues et mises à jour. Elles couvrent une partie importante du littoral français. Elles proviennent d'interprétation des images satellites, de modélisation ou d'interpolation de données in-situ. L'échelle et la précision de ces données restent critiques auprès de la communauté scientifique bien qu'elles donnent un aperçu complet des côtes françaises.

Confrontés aux divers problèmes que sont le réchauffement climatique, la pollution, la dégradation des habitats marins, la surpopulation de la zone côtière et l'impact du tourisme littoral, la multiplication des activités côtières, les gestionnaires de l'espace marin ont montré leur besoin d'avoir à disposition une carte continue et synthétique des habitats marins. Cette carte va être utilisée comme un des outils d'aide à la décision pour une gestion globale et efficace des écosystèmes marins.

Malheureusement la cartographie des habitats marins détaillée faite à partir des données biologiques reste limitée. Ce type de cartographie couvre seulement 10% du domaine côtier, ce qui ne satisfait pas les attentes et les besoins des gestionnaires. Pour remédier à ce manque d'information, Roff et Taylor (2000) ont développé le concept de la carte des paysages marins ou « Marine Landscape ». Cette approche montre qu'à partir des données abiotiques qui contrôlent la distribution des habitats et des espèces faunistiques et floristiques, on est capable de prédire les habitats marins.

Ce principe a été testé pour la première fois en Europe par les britanniques sur la mer d'Irlande, puis étendue à la totalité de leur zone économique exclusive dans le cadre du projet UKSeaMap. L'analyse et la validation d'une telle carte globale ont mis en évidence :

- sa valeur écologique, pour la gestion des zones où la biodiversité marine est importante,
- et sa valeur pour l'aide à la décision.

Au niveau national, un premier essai a été appliqué par l'IFREMER dans le cadre du programme MESH<sup>(1)</sup> (Mapping European Seabed Habitat), en s'inspirant du modèle britannique, afin de produire une carte des paysages marins couvrant la zone Interreg nord-ouest, à savoir la Manche et le sud de la Bretagne. Cette première carte a donné satisfaction au Ministère de l'Ecologie et à l'Agence des aires marines protégées pour appuyer et argumenter leurs choix des zones d'intérêt écologique.

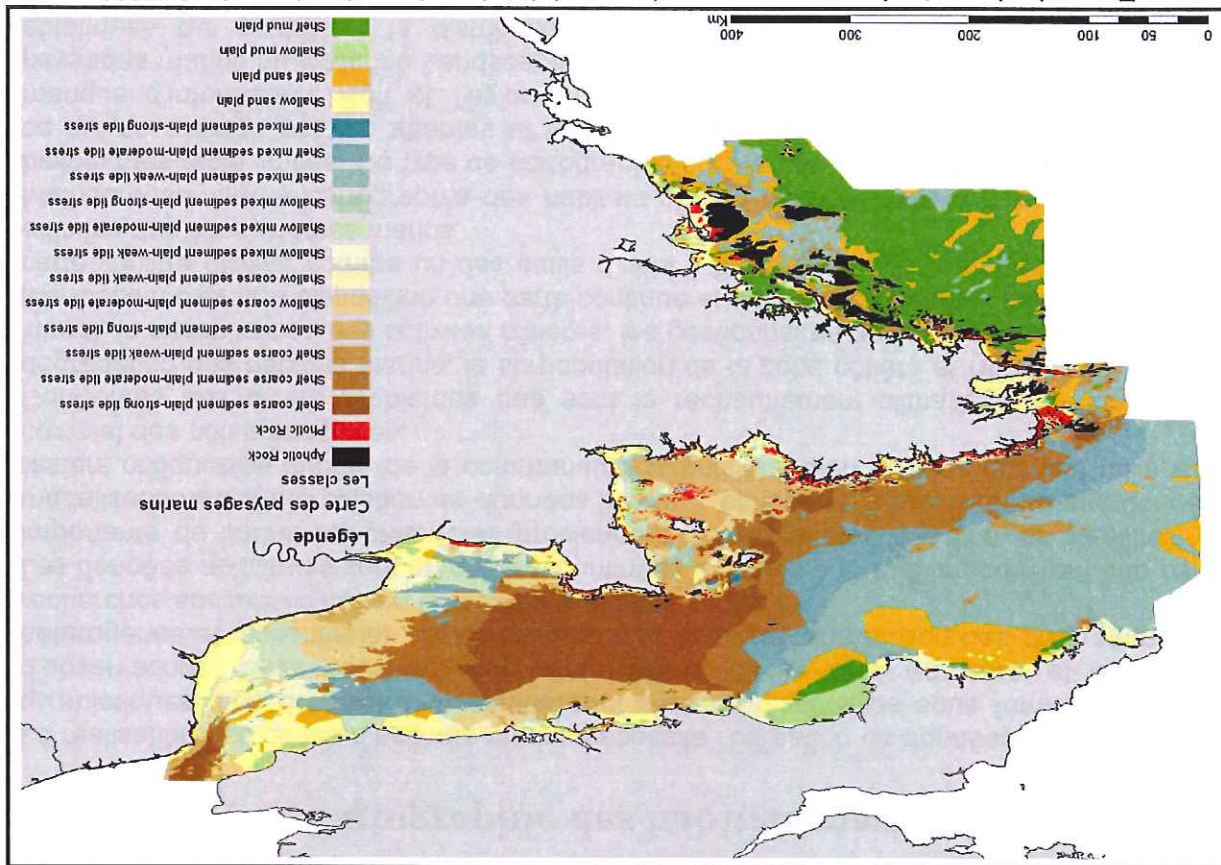
Suite à ce succès, l'Agence des aires marines protégées a demandé à l'IFREMER d'étendre ce modèle sur l'ensemble des zones marines métropolitaines sous la juridiction française. L'objectif est de produire une carte numérique des habitats marins, à partir d'un modèle, en classification Eunis<sup>(2)</sup>, à une résolution de 100 m près de la côte et de 500m au large. Dans ce cadre l'Institut des Milieux Aquatiques s'est engagé auprès de l'IFREMER pour l'aider à construire ce modèle, en faisant appel aux techniques SIG d'analyse spatiale, et produira pour la fin de l'année une carte d'habitats au niveau 3 de la classification Eunis.

(1) MESH: <http://www.searchmesh.net/>

(2) EUNIS: <http://eunis.eea.europa.eu/>

L'action est menée Anouar HAMDI sous l'encadrement scientifique de Jacques POPULUS (Ifremer).

Exemple de carte des paysages marins produite dans le cadre du projet MESH



Le programme MESH Atlantique fait suite à au programme MESH avec pour objectif de fournir une base cartographique partagée harmonisée des fonds et habitats marins benthiques, soit :

- Contribuer à la connaissance de ces espaces marins,
- Répondre aux engagements français concernant les conventions Diversité Biologique, OSPAR et les directives européennes « Oiseaux », « Habitats Faune Flore » et « Stratégie Milieu Marin »,
- Aider à l'aménagement des ces secteurs,
- Eclairer les acteurs de la gestion de ces espaces.

Ce travail passe donc par :

- l'harmonisation des nomenclatures des cartes,
- l'harmonisation des typologies, notamment en ce qui concerne la caractérisation des habitats (Typologie EUNIS),
- l'acquisition (lorsque c'est pertinent) de nouvelles données, notamment dans des secteurs où l'information existante est faible.

MESH Atlantique s'organise autour de Workpackages, dans lesquels seront développés plusieurs axes de travail.

- WP1 : Faire état de l'existant
- WP2 : Acquisition de nouvelles données et interprétation des cartes d'habitats
- WP3 : Création de cartes d'habitats prédictives
- WP4 : Mise en ligne des données/informations
- WP5 : Communication

## *Quelle est l'implication de l'IMA dans MESH Atlantique ? Quels sont nos objectifs ?*

Dans le cadre du programme MESH Atlantique, l'IMA propose d'organiser de nouveaux plans d'échantillonnages qui permettraient de récolter des données nouvelles sur le secteur littoral basque. En effet, aujourd'hui, quasiment aucune donnée bathymétrique n'est disponible notamment sur l'estran et les petits fonds (0-10 m) de ce secteur. L'intérêt de ces nouveaux travaux en pays basque est double : non seulement, ces nouvelles données permettraient de combler un manque d'information sur ce secteur, mais elle permettraient aussi d'apporter les informations nécessaires à l'adaptation et l'amélioration de la classification EUNIS<sup>2</sup> concernant les substrats rocheux en présence et surtout les types d'habitats spécifiques à ce secteur « côte basque ».

## *Quelles sont les applications concrètes des nouvelles données recueillies grâce à MESH Atlantique ?*

Au-delà, de l'acquisition de nouvelles informations et la création de nouvelles cartes d'habitats marins, jusque là inexistantes, ces informations nouvelles viendront surtout alimenter l'ensemble des processus de protection et de gestion des aires marines protégées qui se mettent en place sur la côte basque actuellement.

Ainsi, lors de la mise en place de la/ ou des futures zones Natura 2000 en mer de ce secteur, ces nouvelles données seront essentielles aux états des lieux initiaux demandés lors de ce genre de classement. Au final, les données recueillies dans le cadre du programme MESH seront directement utiles aux processus de création de zones Natura

2000, d'éventuelle réserve et bien sur dans le cadre des travaux du programme MAIA (Marine protected Area In Atlantic arc).

Ce lien fort entre les deux programmes est d'ailleurs clairement inscrit dans le projet MESH Atlantique : Les nouvelles acquisitions de données devront en priorité avoir lieu sur des secteurs désignés comme des futures aires marines protégées.

L'IMA fera également le lien avec le programme de l'OCA / ERMMA (voir plus loin) ainsi qu'avec le Programme visant à suivre les tendances des populations de plusieurs espèces marines de la zone intertidale (Programme d'inventaire faune/flore Côte Basque, voir ci-après).

L'IMA est partenaire de premier rang dans ce programme Interreg IV « Espace Atlantique ». L'Europe a approuvé fin 2009 les propositions reçues. Le programme débutera en 2010. Les cofinancements restant sont en cours de discussion.

# Inventaire subtidal de la faune de la côte basque

Cette action menée dans le cadre de l'OCA avec le soutien du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques et de la Région Aquitaine concerne une acquisition de connaissance sur la zone subtidale de la côte basque. Le programme est soutenu pour 3 ans entre 2008 et 2010. Laurent SOULIER et Josiane POPOVSKY se sont chargés de cette mission.

L'action 2008-2009 a consisté en une étude sur 4 sites sous-marins de la faune benthique des habitats d'intérêt communautaire « récifs » et « grottes sous-marines ».

La diversité spécifique de ces zones a été relevée pour en apprécier les différences suivant les sites. L'analyse des données (analyse statistique descriptive, abondances, densités) est réalisée en collaboration avec l'UPPA. Deux rapports de cette phase ont été compilés en 2009. Ils seront synthétisés en 2010.



Etude de cinq habitats  
cote basque (2008-2009).  
récifs d'intérêt communautaire de la  
côte basque (2008-2009).

De Paoli H., Portes C.,  
Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2010.

Validation d'un protocole d'inventaire de la biocroûte  
marine de la côte basque.

DAUVERGIAN Laurent & TOURNIER Thibault,  
Master 2 Biomasse des Ecosystèmes Aquatiques \*,  
Université de Pau et des Pays de l'Adour, année 2008-2009.

**Résumé**

L'étude de la biocroûte marine de la Côte Basque est une tâche importante afin de déterminer les espèces caractéristiques de cet écosystème, et ainsi, permettre une harmonisation avec la classification anglo-saxonne EUNIS.

Ainsi, un protocole d'inventaire adapté et nécessaire. L'article présenté ici fait partie d'un projet, intitulé par l'Institut de Milieux Aquatiques (IMA) de validation de ce protocole et une première caractérisation de la biocroûte marine de la Côte Basque.

Mots clés: Validation d'un protocole, inventaire, analyse multi-variables, RSM-2, EUNIS.

**Abstract**

Research about marine biocroûte of the Basque Coast is an important step to determine characteristic species of this ecosystem. The article presented here is part of a project, directed by the aquatic ecosystem of laboratory (IMA) for the validation of this protocol and help to a first characterization of the biocroûte of the Basque Coast.

Key words : Validation protocol, inventory, multi-variables analysis, RSM-2, EUNIS.

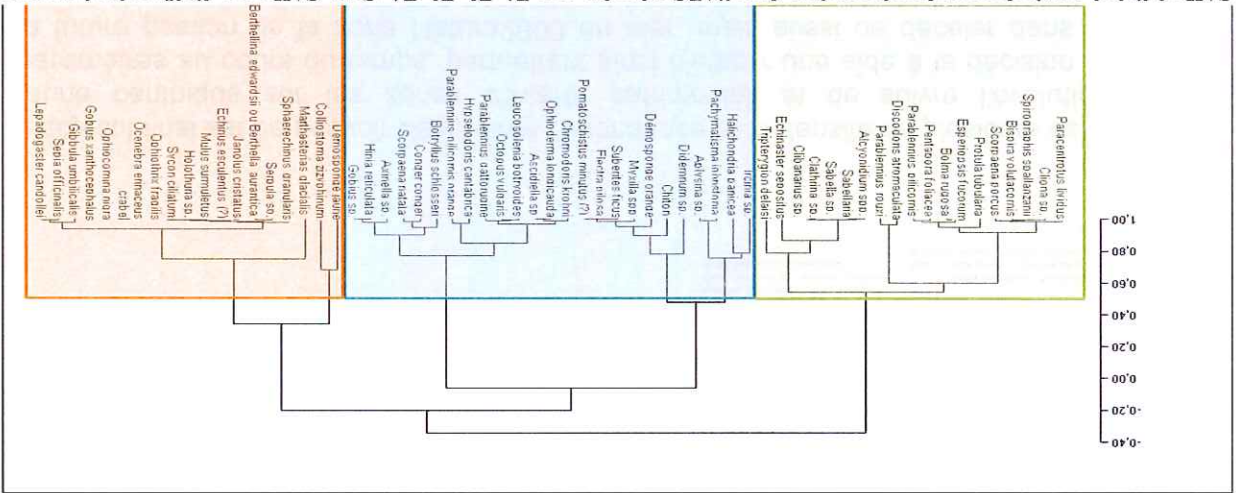
**Introduction**

Les habitats recensez du sud de la côte basque marine sont classés en tant que habitats d'intérêt communautaire dans l'Annexe I de la Directive Habitat (Habitat Directive ou NITD) dans les charters rochers et des corallifères biologiques sous-marins de la zone sub-tidale.

L'objectif final est de pouvoir déterminer l'abondance et la densité de plusieurs espèces de la faune benthique sur les zones d'intérêt patrimonial, et de suivre l'évolution de ces paramètres au cours du temps, permettant ainsi d'établir une aide à la décision concernant la future gestion de la zone Natura2000 en mer, mais aussi de déceler dans l'avenir les éventuels impacts du changement climatique ou de bouleversements écologiques ponctuels.

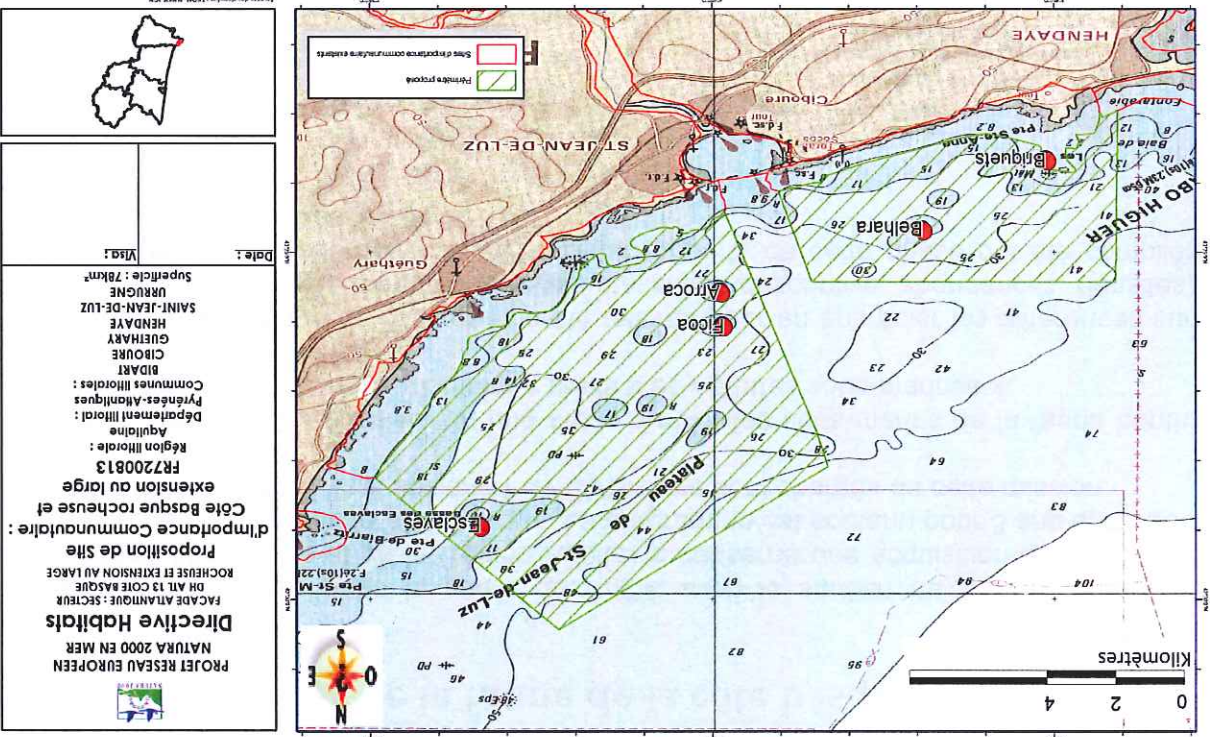
1

CAH réalisée à partir des coordonnées espèces dans l'AFC selon les axes F1, F2, F3, F4. Cette CAH nous d'affiner les 3 groupes obtenus dans l'AFC, ○ comprenant les espèces caractéristiques des sites de Arroca et Ficoa, ○ comprenant les espèces caractéristiques des sites de Belharrà et de Esclaves et de Briquets, F1 représente un gradient de profondeur et de distance à la côte, F2 représente la différence de substrats entre les sites. AFC réalisée avec Statbox®.



Par ailleurs, dans ce cadre, la stratégie Natura2000 ainsi que le programme en cours ont été présentés lors de la « Fête de la Corniche » 2009.

Carte de répartition des sites d'études. Source: IMA, DIREN, 2010 modifié





Dans le cadre de l'OCA, le groupe de l'ERMMA (Programme Environnement et Ressources des Milieux Marins Aquitains) effectue un programme de connaissance sur les espèces et les habitats au large des côtes Aquitaine. Laurent SOULLIER est chargé de cette mission.

Dans ce cadre, l'IMA est intervenu en 2009 sur :

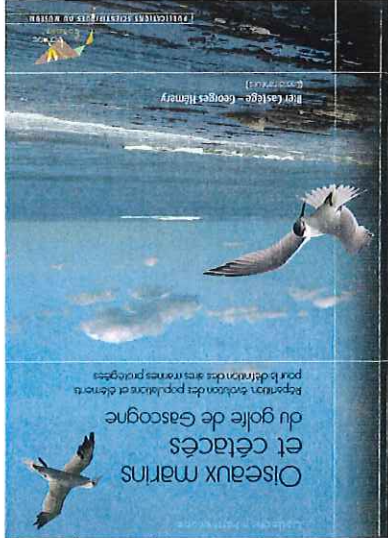
- L'adaptation de la méthodologie et le suivi du benthos sur le Lac d'Hossegor. En outre, une approche méthodologique a été tentée pour le Lac de Vieux Boucau (partenaire Centre de la Mer côte basque, UPPA),



- L'abondement des bases de données échouages cétacés/phoques/tortues marines en Aquitaine, pêcheries,

- Des participations colloques (Golfe de Gascogne, RNE...) et articles scientifiques, des participations à la vulgarisation (site web, médias...).

- Il est à noter la sortie de l'ouvrage de référence « Oiseaux marins et cétacés du golfe de Gascogne » auquel Laurent SOULLIER a participé sur la partie cétacés.



## Atlas thématique de l'environnement marin du Pays basque et du sud des Landes

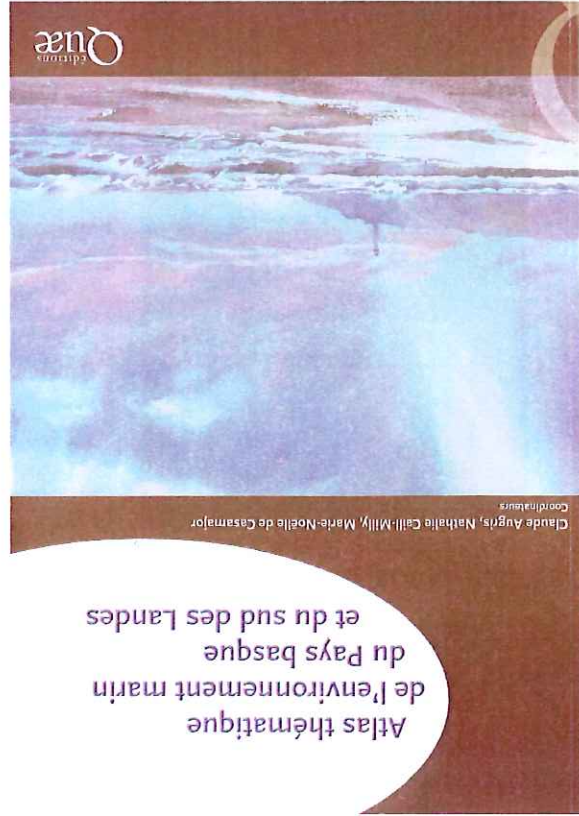
L'IMA a participé sur plusieurs plans à la rédaction de l'Atlas Sud Landes et de la Côte Basque en partenariat avec quasiment tous les acteurs locaux intéressés au milieu naturel et aux activités professionnelles du secteur côtier.

Cet atlas, sous la direction de Claude AUGRIS d'Irremer Brest, a rassemblé différents éléments sur la géologie, la sédimentologie, les connaissances faunistiques et floristiques, l'halieutique et certaines autres données comme la qualité des eaux et les macrodéchets.

L'IMA est intervenu pour :

- la partie « milieu vivant », en collaboration avec Iker CASTEGE (Centre de la Mer de Biarritz / ERMMA) pour la partie consacrée aux échouages de cétacés, phoques et tortues marines, en collaboration avec M-N de CASAMAJOR (IFREMER) pour la partie intertidale.
- la partie « activités halieutique » en collaboration avec l'IFREMER (Nathalie CAILL-MILLY et Gilles MORANDEAU), le CRPMM d'Aquitaine (Aurélien LECANU), le CLPMM de Bayonne (Michel CHABRET) et Serge LABORDE.
- la partie « présentation générale du secteur », notamment le programme régional macrodéchets qui concernait les professionnels de la pêche, et la présentation des structures juridiques de conservation sur la zone.

Laurent SOULIER, Josiane POPOVSKY et Pascale FOSSECAVE ont été chargés de la rédaction des différentes parties. Cet ouvrage a été édité aux Editions QVAE fin 2009.



## Cartographie des habitats marins dans la baie d'Hendaye/Fontarrarie

Dans le cadre des travaux transfrontaliers entamé en 2006 sur la caractérisation des habitats sous-marins de la baie de Txingudi, une deuxième phase du projet s'est déroulée, en 2007-2008, en collaboration avec les structures scientifiques compétentes (AZTI, Ifremer Anglet, CERCA et LAPHY). Le rapport définitif a été publié en 2009. Ce projet a été réalisé par Laurent SOULIER et Josiane POPOVSKY.

L'objectif final est de délivrer :

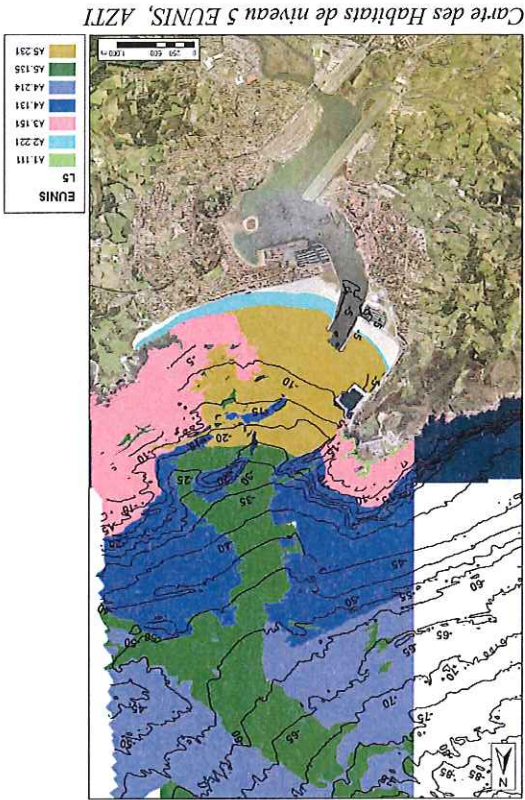
- une cartographie des habitats marins de la baie d'Hendaye/Fontarrarie,
- de valider les sondages acoustiques par des « vérités » terrain,
- d'analyser des prélèvements en substrat meuble.

Suite aux missions en plongée et aux analyses de laboratoire pour identifier les espèces présentes sur 6 sites au cours d'une campagne printanière puis d'une autre à l'automne 2007, les résultats de ces campagnes ont fait l'objet d'une présentation au colloque annuel du golfe de Gascogne à San Sebastian en avril 2008.

Cette acquisition de connaissance sera mise en valeur dans le cadre du programme de connaissance Natura2000 en mer ainsi que dans le programme MESH Atlantique dans lequel est prévue une acquisition bathymétrique complémentaire.

Cartographie des habitats marins  
de la baie d'Hendaye/Fontarrarie  
pour:  
Rapport final  
L. SOULIER  
AQUITAINE  
MARBIO MARRIATZ  
MARRIATZ OZEKO

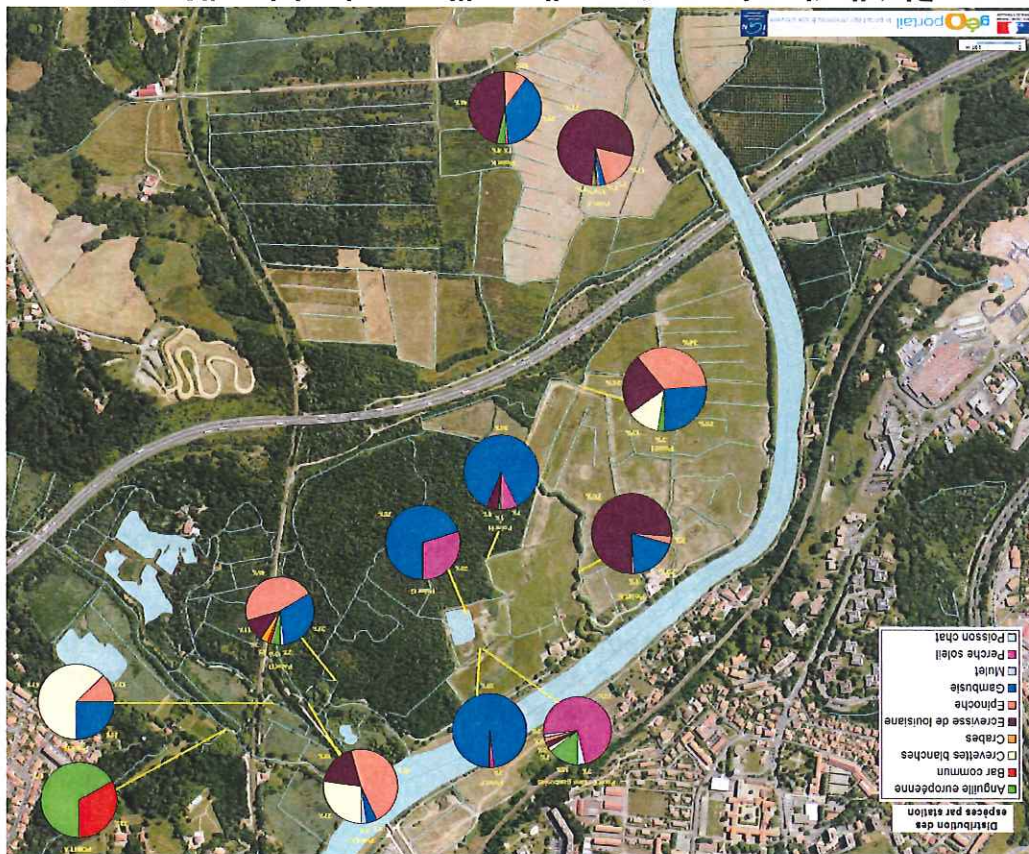
Réalisé par  
azti  
Ifremer  
Ima



## Inventaire piscicole de la Plaine d'Ansot

En 2008, la Direction du Patrimoine Naturel et de l'Environnement de la mairie de Bayonne a sollicité l'IMA pour initier une étude sur la faune piscicole de la plaine d'Ansot, zone humide de la Nive maritime dont elle est le gestionnaire.

En 2009, les travaux entrepris en 2008 ont été reconduits moyennant une amélioration du protocole. Ceci s'est traduit par deux campagnes de pêches expérimentales au mois de mai et d'octobre, et une vidange des étangs au mois d'octobre soit 18 mois après leur première mise à l'eau.



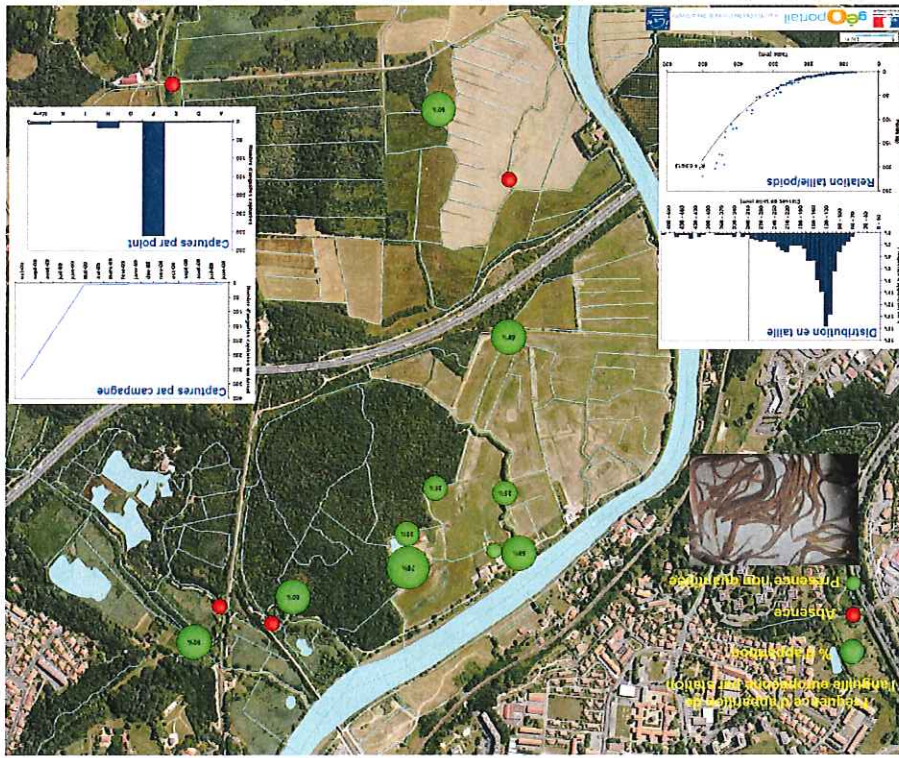
L'étude a démontré les différentes fonctions écologiques de la zone humide vis-à-vis des espèces présentes. Elle assume le rôle nourricier, d'habitat permanent ou de zone de reproduction ou de recrutement selon l'espèce concernée.

Cette seconde année d'échantillonnage a mis en évidence la colonisation de la barthe, de façon régulière ou ponctuelle, par 13 espèces (3 espèces de crustacés et 9 espèces de poissons). On y retrouve des espèces migratrices (anguille), dilgaciques, estuariennes (crabe vert et crevette blanche) et marines (bar commun et mouche, mulet). La présence importante d'espèces allochtones (écrevisse de Louisiane, perche soleil) met en évidence la nécessaire mise en place de plans de lutte.

## Mise en place d'une zone atelier Anguille sur la Plaine d'Ansot

Les pêches expérimentales 2008/2009 et la vidange des étangs 2009 ont démontré une colonisation naturelle intéressante par l'anguille jaune et la civelle.

Dans le cadre du règlement européen portant sur la reconstitution du stock d'anguille européenne, dans le cadre du plan de gestion national anguille français relayé par le COGEPOMI Adour, la plaine d'Ansot a été retenue comme une zone d'action prioritaire.



Distribution des captures d'anguilles sur la plaine d'Ansot.

Cette démarche s'inscrit dans le plan de gestion 2011-2015 de la plaine d'Ansot et contribuera à l'évaluation de l'efficacité du plan de gestion anguille en 2013. Le programme est prévu sur 5 ans avec 3 phases :

- Année 1 : Etat des lieux de la population d'anguille, colonisation naturelle et potentialité d'accueil,
- Années 2,3 et 4 : Expérimentation de manoeuvres d'ouvrages visant à faciliter la colonisation de la Barthe par les civelles et l'échappement des anguilles argentées, aménagement de petits ouvrages visant à améliorer la connectivité des réseaux,
- Année 5 : Efficacité des mesures de gestion sur la population d'anguille, impact des mesures de gestion sur la qualité de l'habitat, exportation des modes de gestion sur les barthes de l'Adour maritime.

## Réflexion sur les Récifs Artificiels en Gironde

En janvier 2009, l'IMA a été sollicité par le Conseil Général 33 pour animer des groupes de travail afin de définir une stratégie concertée sur la possibilité de création de récifs artificiels sur la côte girondine en tant qu'outil de gestion intégrée de la zone côtière.

Ce travail s'est concrétisé par :

- la rédaction d'un rapport synthétisant l'état des connaissances sur les récifs artificiels dans le monde,
  - une réunion avec les collectivités, gestionnaires et administrateurs, le 4 mars 2009 en Mairie de Lanton,
  - la rédaction d'un 4 pages de vulgarisation sur les récifs artificiels,
  - une réunion avec les usagers du bassin (pêcheurs professionnels, plaisanciers, plongeurs, ostréiculteurs...) le 3 juillet 2009 en Mairie de Lanton.
- Pour des raisons financières, le projet a été mis entre parenthèses au second semestre de l'année 2009 et devrait reprendre son cours lors du second semestre 2010.

## Inventaire macroalgues dans le cadre de la DCE

Dans le cadre de la DCE, l'évolution de la qualité des eaux peut être mesurée entre autre par un suivi des macroalgues, en particulier certaines algues brunes (*Padina sp.* et *Cystoseira baccata* notamment pour notre aire de répartition). Le but est de déterminer également la richesse spécifique en algues sur la côte basque. Cette mission a été conduite en collaboration avec Ifremer Anglet sous l'égide d'Ifremer Arcachon. Laurent SOULLIER et Josiane POPOVSKY ont conduit cette mission en collaboration avec M-N de CASMAJOR d'Ifremer.

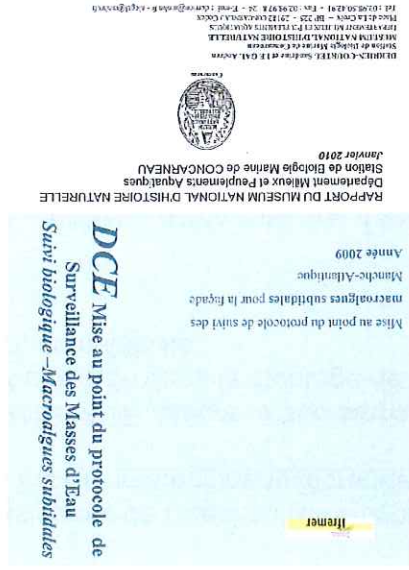
La mission a consisté en un recueil d'information sur la zone intertidale et sur la zone subtidale (-3m, -8m, -12m et -20m) selon un protocole standardisé. Les résultats ont été analysés et permettront une aide à la décision quant au maintien ou non de campagne sur les macroalgues dans le cadre de la DCE, leur fréquence et le nombre d'échantillonnage. Les limites de ceinture seront à prospecter plus précisément dans l'avenir.

Les opérations de terrain sur 5 sites sur l'estran et 5 sites en plongée, ont eu lieu au printemps afin de tenter de caractériser les peuplements algaux représentatifs de la côte basque. Ces travaux réalisés en collaboration avec Ifremer ont notamment permis de mettre en lumière que les peuplements du sud du golfe de Gascogne sont très éloignés de ceux de Bretagne généralement pris comme référence pour décrire les habitats de l'Atlantique sous nos latitudes.



(Photos : L. Soullier, IMA)

Le rapport définitif de cette opération a été rédigé mi-2009 après consultation des divers groupes de travaux sur la DCE.



Depuis Mars 2004, Laurent DUBOIS assure l'animation du volet "réculte des macro-déchets en mer" par les marins-pêcheurs aquitains : sensibilisation des professionnels, distribution des poches et gestion des sites de collecte.  
Compétences : connaissances des professionnels de la pêche, sensibilisation, gestion des bennes, connaissance des déchets.

Laurent DUBOIS, Lieutenant de Pêche (EMA Ciboure, 1988)  
- Tél direct : 06 65 01 43 67 - Email : [ima.dubois@wanadoo.fr](mailto:ima.dubois@wanadoo.fr)

Depuis Avril 2009, Nathalie ANGLADE assure le secrétariat et la gestion de la trésorerie de l'IMA. Elle apporte également une aide dans le montage de tous les dossiers administratifs.  
Compétences : administration, comptabilité.

Nathalie ANGLADE, BTS Assistants de Direction (LP Bayonne, 1998)  
- Tél direct : 05 59 25 37 75 - Email : [ma.epiphane@orange.fr](mailto:ma.epiphane@orange.fr)

Depuis 1995, aide au développement de projet en réseau tel le RNE ou le Programme Marin Environnement Aquitaine. Participe aux actions et au développement d'actions environnementales maritimes en liaison avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ou Ifremer. Depuis 1995, vétérinaire sanitaire du Musée de la Mer de Biarritz.  
Compétences : gestion des milieux naturels, enseignement, gestion projets, hygiène et santé, inventaires faune/flore, plongée professionnelle.

- Directeur de l'IMA depuis octobre 2005
- Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Aquitaine
- Membre de la Commission Faune Sauvage captive, Sites et Paysages des Pyrénées Atlantiques, Visites et études des dossiers d'autorisations d'ouverture et de capacités
- Directeur Scientifique & Technique du Musée de la Mer de Biarritz de 1995 à 2005
- Vétérinaire-Biologiste au Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de 1992 à 1995

Laurent SOULIER, Docteur Vétérinaire (Lyon, 1992), DEA Parasitologie (Montpellier, 1995)  
- Tél direct : 05 59 25 37 78 - Email : [ima.soulier@wanadoo.fr](mailto:ima.soulier@wanadoo.fr)

## Compétences

L'équipe IMA, au 31 décembre 2009, comprend 11 salariés, ingénieurs halieutes ou universitaires, en charge des études techniques ou réglementaires et des actions de terrain au service des professionnels de la pêche et de l'aquaculture et des collectivités.



**Elise DUQUESNE**, Master 2 Gestion Intégrée des Ecosystèmes Côtiers et Marins (Lille3, 2007)  
- Tél direct : 06 77 03 94 95 – Email : [eliseduquesne@yahoo.fr](mailto:eliseduquesne@yahoo.fr)

Depuis août 2007, participe aux enquêtes halieutiques, aux embarquements dans le cadre du programme « hygiène à bord des navires » et aux enquêtes de terrain sur les pêches récréatives et de loisir. En 2007 et en 2009, elle s'occupe de la collecte des échantillons en mer dans le cadre de contrats Ifremer.

Compétences : enquêtes halieutiques, enquêtes socio-économiques, analyses statistiques, connaissances des pêcheries.

**Romain FAGEOT**, Ingénieur agronome halieute ENSA (Rennes, 2008)  
- Tél : 05 56 79 64 31 - Email : [ima.fageot@orange.fr](mailto:ima.fageot@orange.fr)

Depuis Avril 2009, chargé de mission « Appui technique à la pêche fluvio-estuarienne dans le bassin Garonne-Dordogne-Gironde », il remplace Guillaume Paquinon. Il est notamment responsable de l'animation technique et socio-économique auprès des professionnels de l'Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau douce de la Gironde (AADPPED).

Compétences : gestion de projets, valorisation, gestion, pêches estuariennes

**Pascal FOSSECAVE**, DESS Activités et aménagement littoraux et maritimes, (Montpellier 3, 2001), DEA Dynamique des milieux et sociétés, (Bordeaux 3, 2000)  
- Tél direct : 05 59 25 37 76 - Email : [ima.fossecape@wanadoo.fr](mailto:ima.fossecape@wanadoo.fr)

Depuis juillet 2002, Pascale FOSSECAVE a rejoint l'IMA au titre de chargée de mission « Observatoire AGLIA des Pêches et des Cultures marines du Golfe de Gascogne ». Missions PROJET pour le CNPMM, test de ping-pong, monographies. Enquêtes halieutiques et économiques pour Ifremer.

Elle participe à la collecte des informations sur les enquêtes économiques dans le cadre du SIH sur Bayonne, et aux embarquements d'observateurs à bord de navire de pêche dans le cadre de Selfish.

Compétences : halieutique, géographie, cartographie, SIG, gestion de base de données.

**François GALLET**, DEA d'Océanographie biologique (Paris VI, 1981)  
- Tél direct : 05 59 25 37 79 - Email : [ima.gallet@wanadoo.fr](mailto:ima.gallet@wanadoo.fr)

De 1994 à 2002, chargé de mission « ressources halieutiques » - Chef de projet  
« Observatoire AGLIA des pêches et des cultures marines du golfe de Gascogne », responsable en particulier du volet halieutique de la Convention AGLIA / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche / Ministère des Transports de mise à disposition des données statistiques pour le golfe de Gascogne - Responsable informatique IMA.

François GALLET assure, depuis Mai 2002, la mission d'Appui Technique Pêches maritimes aquitaines. A ce titre, il développe avec les professionnels une démarche d'amélioration des produits de la pêche, tels des signes de qualité.

Il participe à la collecte des informations sur les enquêtes économiques dans le cadre du SIH sur Bayonne.

Compétences : halieutique, informatique, gestion de projets, des structures professionnelles, hygiène, valorisation, qualité, enquêtes halieutiques et économiques.

**Anouar HAMDI**, Maître Professionnel SILAT (Système d'Information Localisée pour l'Aménagement du Territoire, Montpellier, 2006)

Tel. Direct : 05.59.25.37.76 – Email : [ima.hamdi@orange.fr](mailto:ima.hamdi@orange.fr)

Depuis 2009, chargé de mission cartographie des habitats marins dans le cadre d'un contrat avec Ifremer Brest (Dyneco/AG).

Compétence : Système d'Information Géographique appliqué en milieu marin.

**Lise MAS-MONHUREL**, Master 2 Environnement et Développement Durable (Perpignan, 2005)

- Tél. Direct : 06.81.46.11.32 - Email : [ima.monhurel@wanadoo.fr](mailto:ima.monhurel@wanadoo.fr)

Depuis 2006, enquêtrice halieutique et économique sur les quartiers maritimes d'Arcachon et de Bordeaux dans le cadre du contrat de prestation pour Ifremer. A bénéficié des formations Ifremer pour les enquêteurs halieutiques depuis 2006.

Compétences : enquêtes halieutiques et économiques, sensibilisation, géosciences.

**Josiane POPOVSKY**, DUST (Pau et Limerick (Irlande), 1996), Maîtrise de chimie et biologie végétale (Pau, 1995)

Tel direct : 05 59 25 37 76 - Email : [ima.popovskyy@wanadoo.fr](mailto:ima.popovskyy@wanadoo.fr)

Depuis 1998, chargée de mission « pisciculture », notamment auprès des professionnels basques (GDS Nive-Nivelle et Association "Truite du Pays Basque", GDSAA). Chargée de mission en 2002-2003 du programme DIREN-CREOCÉAN d'inventaire florofaunistique de la Côte Basque - Plongée sous-marine (classe 1B). Veille réglementaire piscicole et environnementale. Montage de dossiers IGP/CCP.

Compétences : dossiers ICFE, dossiers IGP/CCP, valorisation, plongée professionnelle, algologie, estrans

**Nicolas SUSPERRIGUI**, DESS Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques (Pau et des Pays de l'Adour, 2001)

- Tél. : 05 56 79 64 31 - Email : [ima.susperrigui@wanadoo.fr](mailto:ima.susperrigui@wanadoo.fr)

Depuis 2002, responsable de la mission « Enquêteur halieutique » auprès des professionnels de la pêche fluvio-estuariennes de Gironde.

Compétences : pêches estuariennes, enquêtes halieutiques, environnement aquatique, espagnol, base de données.

1. IMA, Octobre 2009. Actes de colloque : Valoriser les produits de la mer. 55 pages.
2. P. FOSSECAVE, J. POPOVSKY, Octobre 2009
3. IMA, P. FOSSECAVE, octobre 2009. Compte rendu - Journée de débats : La future Politique Commune des pêches vue par les chercheurs. 57 pages.
4. P. FOSSECAVE, L. SOULIER, Mai 2009. Les Aires Marines Protégées : Point sur les connaissances et les incidences sur les activités littorales. Document cartographique, 62 pages.
5. P. FOSSECAVE, J. POPOVSKY, L. SOULIER, Novembre 2009. Les pêches de loisir en France et sur la façade AGLIA : enquête relative à la pêche de loisir (récréative et sportive) en mer en Métropole. 6 pages.
6. P. FOSSECAVE, Novembre 2009. Repères halieutiques 2009 : Concepts halieutiques, note de conjoncture et avis CIEM. 8 pages.
7. J. POPOVSKY, P. FOSSECAVE, L. SOULIER, Décembre 2009. Pêches récréatives – Synthèse des méthodologies d'évaluation de l'activité. 18 pages.

### Rapports spécifiques aux missions de conseillers techniques et scientifiques

### Pêches

8. F. GALLET, Janvier 2010. Appui technique à la filière pêche maritime en Aquitaine - Bilan technique des actions menées par l'IMA sous l'égide du CLPMEM de Bayonne en 2009 - 21 p. + annexes.
9. Programme de soutien à l'application du « Paquet hygiène » à bord des navires de pêche professionnelle aquitains. Bilan technique de la phase 3 : Accompagnement pratique des professionnels de la filière des pêches maritimes en Aquitaine dans l'application du « paquet hygiène » - Publication par l'IMA, l'OP ARCA-COOP et l'OP CAPSUD pour le compte du CRPMEM Aquitaine - 21 p. + annexes.
10. F. GALLET, Septembre 2009. Amélioration de la qualification des produits de la pêche sous les halles à marée d'Aquitaine. Normapêche Bretagne. - 26 p. + annexes.
11. *Echo des Quais* n°36 (4<sup>ème</sup> trimestre 2008), 37 (1<sup>er</sup> trimestre 2009), 38 (2<sup>ème</sup> trimestre 2009) et 39 (3<sup>ème</sup> trimestre 2009).
12. F. GALLET, Mai 2009. Certification « Pêcheur responsable » : Origine et objectifs de la démarche, point sur les travaux en cours et perspectives - 4p.
13. F. GALLET et E. DUQUESNE, mai 2009. European Seafood Exposition de Bruxelles 2009 : Compte rendu de visite les 28 et 29 avril 2009 - 6p.
14. F. DAUBA, E. DUQUESNE, L. PACAU, mai 2009. Etude de la population de silure à l'aval du bassin Gironde Garonne Dordogne. Rap. IMA, Ecolab, ENSAT AADPPED Gironde - 73 p.

27. N. SUSPERRIGUI, L. DUBOIS, L. SOULIER, L. SEVILLA, A. FRONZES, décembre 2009, « Première vidange des étangs en octobre 2009 : inventaire piscicole », 21 p.
26. N. SUSPERRIGUI, L. DUBOIS, L. SOULIER, L. SEVILLA, A. FRONZES, décembre 2009, « Bilan de deux années de campagnes d'échantillonnage de la faune piscicole de la plaine d'Ansot, année 2009 », 59 p.
25. N. SUSPERRIGUI, novembre 2009, « Bilan des actions et partenariats des pêcheurs professionnels fluviaux de la Gironde depuis 10 ans », Présentation aux rencontres internationales de la petite pêche côtière et continentale, 18 diapos.
24. N. SUSPERRIGUI, mars 2009, « Eléments de réflexion sur l'immersion de récifs artificiels dans le département de la Gironde », présentation lors des réunions de groupe de travail, 24 diapos.
23. N. SUSPERRIGUI, mai 2009, « Récifs artificiels, outils de gestion intégrée de la zone côtière », 4 p.
22. N. SUSPERRIGUI, L. SOULIER, février 2009, « Etat des connaissances sur les récifs artificiels dans le monde : typologie, objectifs, gestion et suivis », 101 p. + annexes.
21. F. FIXARY, C. CANNEVET, mai 2009, Etude de la faune benthique du lac d'Hossegor et approche méthodologique sur le lac de Vieux Boucau. Rap. UPPA, Licence – 43p.
20. H. DE PAOLI, C. PORTES, janvier 2010, Etude de cinq habitats récifaux d'intérêt communautaire de la côte basque (2008 – 2009). Rap. UPPA, Master 2 – 21 p.
19. L. DAUCHERVAIN, T. TOURNIER, mars 2009, Validation d'un protocole d'inventaire de la biocénose marine de la côte basque. Rap. UPPA, Master 2 – 53 p.
18. I. CASTEGE, G. HEMERY, (coords.), 2009, Oiseaux marins et cétacés du golfe de Gascogne. Répartition, évolution des populations et éléments pour la définition des aires marines protégées. Biotope, Méze ; MNHN Paris, 176p.
17. C. AUGRIS, N. CAILL-MILLY, M-N. DE CASAMAJOR, (coords.), Décembre 2009, Atlas thématique de l'environnement marin du Pays basque et du sud des Landes. Edition Quae-Irremer. 128 p.
16. J. POPOVSKY, Octobre 2009, Alevinage Santonia - Demande d'autorisation d'exploitation, 65 p.
15. J. POPOVSKY, Avril 2009, Bilan du suivi des piscicultures basques 2008 - Synthèse de 10 années de suivi 1999 – 2008, 64 p.

28. N. SUSPERRREGUI, novembre 2009, « Problématique anguille sur la plaine d'Ansot, proposition de mise en place d'une zone atelier », présentation au Conseil de Site de la plaine d'Ansot, 9 diapos
29. N. SUSPERRREGUI, L. DUBOIS, L. SOULIER, L. SEVILLA, A. FRONZES décembre 2009, « Proposition de mise en place d'une zone atelier anguille sur la plaine d'Ansot : document technique », 30 p.
30. N. SUSPERRREGUI, F. GALLET, mai 2009, « Programme d'étude d'une substance appelée « liga » sur le littoral basque : identification, origine et facteurs influençant son apparition », 27 p.
31. N. SUSPERRREGUI, F. GALLET, mars 2009, « Programme d'étude Liga », présentation aux financeurs lors de la réunion du 23 mars 2009, 20 diapos.
32. N. SUSPERRREGUI, F. GALLET, juillet 2009, « Présentation de l'étude liga », présentation aux pêcheurs professionnels lors des réunions du 9 et 22 juillet 2009, 20 diapos.
33. N. SUSPERRREGUI, F. GALLET, juillet 2009, « Proposition de mise en place du suivi halieutique des navires de moins de 10 mètres en Aquitaine », 10 p.
34. N. SUSPERRREGUI, septembre 2009, « Proposition de plan de rapport type », 10 p.
35. N. SUSPERRREGUI, octobre 2009, « Guide de saisie des données des fiches de pêche », 14 p.
36. N. SUSPERRREGUI, F. GALLET, décembre 2009, « Notice d'information et de remplissage des fiches de pêche », document destiné aux marins pêcheurs du CLPME de Bayonne, 4 p.
37. N. SUSPERRREGUI, E. DUQUESNE, décembre 2009, « Notice d'information et de remplissage des fiches de pêche », document destiné aux marins pêcheurs du CLPME d'Arcachon, 4 p.
38. N. SUSPERRREGUI, L. MAS, décembre 2009, « Notice d'information et de remplissage des fiches de pêche », document destiné aux marins pêcheurs du CLPME de Bordeaux, 4 p.

### Cartographie

39. D. CONNOR and al, Mai 2004 – The Marine habitat classification for Britain and Ireland, JNCC
40. D. CONNOR and al, 2006 – The UKSeaMap : The mapping of seabed and water column features of UK seas , JNCC.
41. N. GOLDING and al, Mars 2004 – The Irish Sea Pilot : Report of the Development of a marine Landscape classification for the Irish Sea, JNCC.
42. J. POPULUS, A. HAMDJ, N. GOLDING, V. VAN LANGKER, E. DE OLIVEIRA, 2006. Towards prediction of seabed habitats. CoastGIS'06, Wollongong, Australia, July 2006.

43. ROFF J. and TAYLOR M, 2000 – National frameworks for marine conservation – a hierarchical geophysical approach, Aquatic conservation: Marine and Freshwater ecosystems, Volume 10: page 209-223 (2000).

155